

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

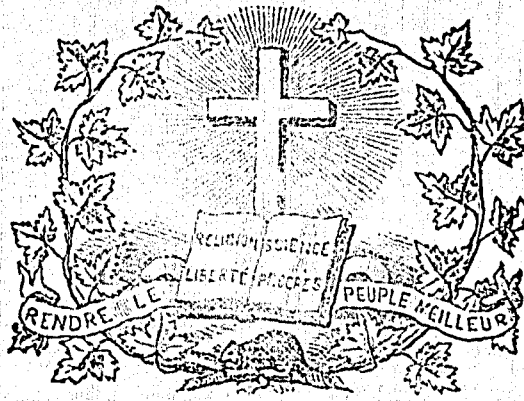
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Mars 1861.

No. 3.

SOMMAIRE.—SCIENCE.—Biographie Canadienne: Denis Benjamin Viger, par M. Joseph Roy. —Archéologie Canadienne: De quelques sépultures d'anciens indigènes de l'Amérique du Nord, par le Principal Dawson, (suite et fin). —Ornithologie Canadienne: Les Outardes, les Oies, les Canards et les Sarcelles, par J. M. Lemire. —ÉDUCATION.—Pédagogie: Conseils aux instituteurs. —Mouillère de vivre convenable à un instituteur. —Rapports de l'instituteur avec les autorités scolaires, par M. Barran. —Exercices pour les élèves des écoles. —Problème de mécanique. —Problème d'astronomie. —Problème d'algèbre. —Solutions des problèmes de la livraison précédente. —AVIS OFFICIELS: Nomination d'examineurs. —Séparation et union de municipalités scolaires. —Diplômes accordés par les bureaux d'examineurs. —Instituteur disponible. —ENTRÉES: Statuts réformés. —Douzième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école Normal Laval. —Relation du voyage du Prince de Galles en Amérique, (suite). —Bulletin des publications récentes: Montréal, Québec. —Petite Revue Mensuelle. —NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction publique. —Étranger. —GRAVURES: Portrait de M. Denis Benjamin Viger. —Plan d'Hochebaga, maisons des indigènes, etc. —Vue de l'Université de Toronto.

SCIENCE.

BIOGRAPHIE CANADIENNE.

Denis-Benjamin Viger.

Le Bas-Canada a perdu dans l'honorable Denis Benjamin Viger l'un de ses plus grands citoyens.

C'était l'un des derniers chefs survivants de cette glorieuse phalange de patriotes, qui ont rempli du bruit de leurs paroles et de leurs actes, plus d'un demi-siècle de notre histoire. Sa vie, comme celle des Bédard, des Panet, des Papineau, se trouve liée à ces luttes héroïques, où l'existence de la nationalité canadienne fut tant de fois mise en jeu, et fut autant de fois sauvée par ces nobles soutiens de la liberté.

L'écrire serait une belle tâche.

Ces grandes figures de la patrie nous semblent mal à l'aise dans le cadre forcément rétréci d'une notice générale: elles demandent plus de lumière, plus d'exposition pour ressortir dans toute leur gloire.

On comprendra dès lors que ce n'est pas le but que nous nous proposons ici. En attendant que ce pieux devoir s'accomplisse, nous voulons mêler quelques fleurs à la couronne civique, que la nation en deuil, dépose sur cette illustre tombe; nous voulons esquisser à grands traits le profil de cette belle vie, où la Providence nous a permis de tant admirer et de tant apprendre.

M. Viger est né à Montréal le 19 août 1774, à trois heures de l'après-midi: il fut baptisé le lendemain et reçut les noms de Denis Benjamin. La maison qu'habitait alors son père et sa mère est encore debout et se trouve à l'encoignure des rues St. Vincent et St. Paul. Elle est convertie en magasin depuis longtemps.

M. Viger était l'aîné de sa famille; il eut un frère qui mourut

en bas âge et une sœur qu'il aimait beaucoup. C'était une personne dont l'esprit brillant et les connaissances ne contribuèrent pas peu à faire des salons de son frère, à cette époque, le rendez-vous de la meilleure société de Montréal. Il la perdit le 2 décembre 1820. Les parents de M. Viger, quoique sans fortune, l'envoyèrent à l'école de bonne heure: il n'avait pas encore cinq ans lorsqu'il entra au collège de St. Raphaël, ancien château de la famille Vaudreuil, et qui s'élevait à l'endroit, connu aujourd'hui sous le nom de Place Jacques-Cartier. Feu Mgr. J. J. Lartigue, son cousin, avait une classe au-dessus de lui; ils se trouvèrent ensemble au premier cours de philosophie qu'y donna Messire I. R. Leclaire en 1790.

M. Viger aimait à parler de M. l'abbé Curateau de la Blaiserie, fondateur et premier directeur du collège de St. Raphaël; il se rappelait avec bonheur, à travers les mille souvenirs de sa longue carrière, ce saint prêtre, nourri des Stes. Écritures et des Sts. Pères et qui ne cessait de dire à ses élèves: "Desolatione desolata est terra, quia nullus est qui recogitat corde."

Fils d'une mère pieuse, neveu de Messire Cherrier, curé de St. Denis, Grand-Vicaire, et prêtre de beaucoup d'esprit, qui fréquentait assidument sa famille; ayant pour père un homme d'un caractère franc, sérieux et entreprenant; parent de la célèbre famille Papineau, le jeune Denis-Benjamin ne pouvait manquer de puiser dans ce commerce distingué une foi vive, des principes d'honnêteté proverbiale, et cette vieille politesse qui a fait dire de lui qu'il était l'un des derniers types du gentilhomme français.

Après avoir terminé ses études, il ne balança pas sur le choix d'une carrière: il entra, comme étudiant en droit, dans l'étude de M. L. C. Foucher, alors député de la ville de Montréal et Solliciteur-Général.

Son premier écrit parut en 1792 dans la *Gazette de Montréal*, journal qui dans la suite changea de langue en changeant de maîtres: M. Viger défendait ses concitoyens contre leurs adversaires déclarés. Il n'avait alors que dix-huit ans.

Après avoir terminé à Québec, sous M. J. A. Panet ses études de droit, il fut admis au barreau à Montréal, le 9 mars 1799. Déjà rendu populaire parmi les Canadiens pour ses talents et son ardeur à prendre en mains leurs intérêts, il fut porté à la Chambre d'Assemblée par les électeurs du quartier ouest de la ville de Montréal en 1805. La même année, son cousin, L. J. Papineau, était élu par le comté de Kent. C'étaient deux nobles intelligences qui se levaient ensemble à l'horizon de la patrie: c'étaient deux mains puissantes qui venaient aux secours de la liberté menacée.

En 1809, M. D. B. Viger publia sa première brochure intitulée: "—*Considérations sur les effets qu'ont produit en Canada la conservation des établissements du pays, les mœurs, l'éducation, etc., de ses habitants, et les conséquences qu'entraîneront leur décadence par rapport aux intérêts de la Grande-Bretagne.*— par Un Canadien, M. P. P. L'épigraphe a été tiré du livre de Platon—de la République: "Un état mérite le nom de sage, lorsqu'on y prend toutes les mesures les plus justes, pour l'avancement du bien public."

Voici un passage de l'avertissement qui dénote l'esprit de l'écrivain : — " J'invite de bon cœur ceux qui ont plus de loisir ou de talents à entrer et à me devancer dans la même carrière. Je verrai leur succès avec plaisir. J'y applaudirai avec joie ; je leur en devrai de l'obligation. J'aime mon pays et ceux qui le servent. Je serai satisfait de l'honneur de leur avoir donné l'exemple. "

C'était le premier ouvrage de cette liste nombreuse de brochures, de mémoires, d'articles de journaux qui font de M. D. B. Viger le père de la presse canadienne et l'un de nos premiers publicistes, sinon le premier, par la pensée, la logique, l'érudition, la bonne foi et la modération de sa plume.

Nous retrouvons maintenant le nom de cet homme célèbre, à chaque événement politique : sa vie embrasse toute la période de l'histoire constitutionnelle du Bas-Canada : elle y est mêlée de telle sorte, qu'écrire l'une serait aussi faire l'autre. Sous l'administration du Gouverneur Craiz, il fut sur le point d'être incarcéré ; néanmoins, il fut réélu en 1810. Il représenta depuis cette dernière date jusqu'à 1814 le comté de Leinster, puis celui de Kent de 1816 à 1830.

Lors de la guerre de 1812, la jalousie essaya un instant d'affaiblir le prestige populaire de M. Viger à propos du soulèvement de Lachine, et le fit accuser d'un acte de déloyauté dont n'eut pas de peine à se laver cet homme, chez qui l'enthousiasme de la liberté n'altéra jamais les notions du premier des devoirs d'un citoyen.

Il ne sera pas hors de propos de tracer ici quelques lignes du caractère politique de M. D. B. Viger.

— " C'est l'histoire de l'Irlande et de la Révolution française qui m'ont fait politique, " nous disait-il un jour. Toute sa vie publique se trouve dans ces simples paroles et dans cette autre belle vérité sociale qu'il aimait à répéter souvent : — " La vérité ne meurt point ; tôt ou tard elle est entendue des hommes, et son prix est indépendant de l'opinion. " Cette pensée profonde termine sa brochure de 1809.

L'histoire lui apprenait tout ce que peut l'égoïsme de l'homme servir par le succès : mais en même temps il sut distinguer les époques de réaction, et apprécier à sa juste durée le rôle éphémère et violent des passions humaines. À côté de l'histoire des faits, il dévota et suivit l'histoire des idées ; la puissance féconde de celles-ci ne lui échappa nullement. Dans la noble lutte qu'il soutint, il comprit que les ennemis du nom canadien nous laissaient encore trop libres pour nous anéantir sans résistance. Le peuple faisait son devoir ; M. Viger se dit que ce qui fait la force d'une nation, c'est la connaissance qu'elle a de ses droits et la liberté qui lui est laissée dans l'accomplissement de ses devoirs civils et politiques.

Les Canadiens étaient religieux ; mais la nouveauté des institutions qui leur étaient octroyées empêchaient par là-même qu'ils comprissent tout d'abord les importants privilèges qui en découlaient. Et cependant, c'était là leur planche de salut : il fallait donc les instruire ; il fallait faire au peuple son éducation politique. M. Viger s'y dévoua sans relâche.

La semence d'idées qu'il répandit à la tribune et dans la presse porta ses fruits ; elles s'emparèrent des jeunes générations, se développèrent dans les esprits et pénétrèrent enfin jusqu'aux masses.

Nous l'avons dit : M. Viger embrassait de haut et de loin les événements, et il se formula une maxime qu'ont entendue tous ceux qui eurent le bonheur de le voir de près : " quand un peuple est réellement vertueux, sa force morale est immense. "

Admirateur éclairé de la constitution anglaise, il ne fit jamais la guerre à l'homme, mais aux abus ; fort des droits qu'elle nous accordait, il lui demandait les armes dont il se servit pour battre en brèche le machiavélisme de certaines coteries puissantes. C'est au nom de la constitution qu'il a toujours et partout réclamé justice pour le peuple canadien.

L'acte de 1791 donnait au Bas-Canada des institutions libres et un Parlement : ou cette loi était inutile, ou elle devait nous faire jouir des importantes prérogatives de la constitution anglaise ; et alors nous avions le droit de fixer nous-mêmes nos taxes comme de disposer du revenu, et celui de faire nos lois et de n'être jugés que par nos pairs. Or, ce furent précisément les droits qu'un certain parti dénia aux Canadiens.

M. Viger, par la nature de ses études, comprit sans peine l'extrême danger de laisser l'administration de la justice aux mains de nos adversaires. Aussitôt qu'il crut le moment arrivé, il s'éleva avec force en chambre contre le système au moyen duquel les shérifs ne tiraient les jurés que des villes, et mettaient par là-même la vie et l'honneur de la masse du peuple, à la merci de quelques individus. Il proposa des projets de loi, fit ordonner des enquêtes législatives, écrivit dans la presse, prononça des haran-

gues, véritables chefs-d'œuvre en ce genre, et n'hésita pas à citer des faits à l'appui de ses réclamations.

Nous avons sous les yeux le Rapport d'un Comité spécial nommé pour s'enquérir de la manière dont se faisait le triage des jurés en matière criminelle dans le Bas-Canada, qui porte la date du 20 mars 1830, et dont la rédaction est de M. Viger. Ce travail, comme tous ceux de l'auteur, dénote une connaissance profonde et éclairée des droits constitutionnels et des conséquences politiques qui en dérivent.

C'est en 1826 que parut l'Analyse d'un entretien sur la conservation des établissements du Bas-Canada, par un Canadien, dans une lettre à un des ses amis. M. Maximilien Bibaud range à juste titre cette magnifique épître sur la nationalité canadienne parmi les écrits les plus remarquables de M. Viger. Observons en passant que plusieurs des écrits de ce grand homme, aussi bien que ses *Considérations relatives à la dernière révolution de la Belgique*, dont la dernière édition fut faite en 1842, sont encore de nos jours pleins d'actualité.

De telles paroles, de tels travaux nous ont sauvé dans le temps ; mais peut-on dire que la lutte est finie ? que nous n'avons à admirer les instruments de notre salut que comme de glorieux trophées de victoire ? Non, certes. — Et si les armes dont se servirent ces pères de la patrie furent hennies, pourquoi ne le seraient-elles plus dans nos mains ? Ce n'est pas avec des mots qu'on assure des droits ; c'est avec des arguments.

Au lieu de les rendre inutiles, nous croyons que le temps retrempe les moyens de défense, empruntés aux principes de notre gouvernement, et aux grandes vérités de l'ordre social et religieux.

Ce caractère de modération et de force qui caractérise les œuvres de M. Viger ne l'abandonna jamais à la tribune et dans les assemblées populaires, comme dans ses luttes les plus vives avec les administrations qui voulurent nous opprimer. Aussi, se fit-il souvent des amis au sein même du parti qu'il combattait avec le plus d'énergie ; nous connaissons des traits qui prouvent ce que nous disons en ce moment, et que l'histoire recueillera plus tard avec bonheur ; nous pouvons ajouter, que M. Viger fut honoré de l'estime de plusieurs gouverneurs et administrateurs.

Voici quel souvenir M. A. de Puibusque a emporté de M. D. B. Viger.

" La vénération publique entoure encore dans le Conseil Législatif le doyen des orateurs franco-canadiens, M. Denis Benjamin Viger, noble vieillard, plein de verdure, d'activité, de patience ; initié avant tout autre à la science des précédents constitutionnels et à la pratique des formes parlementaires, il n'a jamais oublié pendant sa longue carrière, que le meilleur des enseignements est celui de l'exemple ; les débats des plus mauvais jours l'ont trouvé calme au fort de la tempête, et toujours poli en face de l'invective. . . .

au fond même des cachots, il a su conserver l'urbanité de son caractère et l'inaltérable sérénité de son âme. "

En 1828, M. Viger fut choisi avec MM. Neilson et Cuvillier pour porter en Angleterre les adresses du peuple canadien, exposant ses griefs contre l'administration du gouverneur Dalhousie : Ces représentations étaient couvertes de 80,000 signatures. La mission des agents canadiens qui coïncida avec une démarche semblable adoptée par le Haut-Canada, eut pour résultat le rappel de lord Dalhousie et un rapport du comité de la Chambre des Communes, favorable au Bas-Canada sur un grand nombre de points.

Nommé à la Chambre-Haute par sir James Kempf, en 1830, M. Viger prit son siège l'année suivante à l'ouverture du 14^e Parlement. La Chambre d'Assemblée eut encore besoin de ses services, et le chargea cette même année d'aller soutenir, auprès des ministres anglais, les accusations qu'elle portait contre le procureur-général Stuart. Celui-ci l'y suivit. Après deux années de lutte, dit M. Bibaud, jeune, M. Viger gagna sa cause contre ce terrible adversaire qui fit une défense d'un volume in-folio qu'il fallut réfuter ligne par ligne.

Lord Goderich, ministre des colonies, condamna et destitua M. Stuart.

Il est à regretter que l'histoire jusqu'à présent ne nous ait presque point parlé de cette seconde mission de l'Hon. D. B. Viger : la cause dont il était chargé, le travail et le zèle qu'il apporta à la défendre, les observations nombreuses qu'il soumit au Bureau Colonial sur l'état de la Province sont pourtant plus que suffisantes pour lui mériter cet hommage que l'avenir ne refuse jamais aux grands citoyens d'un pays.

M. Viger, par ses principes, ne pouvait prendre aucune part aux événements de 1837 et 1838 ; il ne pouvait approuver qu'on sortit de la légalité et qu'on outrepassât les bornes de défense que la Constitution nous mettait entre les mains. Ce malheureux coup

de tête ne pouvait que servir de prétexte à ceux qui, depuis 1823, voulaient l'Union des deux Provinces; et en effet, cet acte fut consommé en 1841.

Néanmoins, on arrêta M. Viger tout-à-coup, le 4 novembre 1838; il fut jeté en prison sans avoir pu approfondir la cause de son arrestation. Ses papiers furent bouleversés; on en emporta une partie afin de découvrir quelque chose qui pût le compromettre: on ne trouva rien.

Les Commissaires chargés de s'enquérir de la situation des détenus pour cause politique lui firent l'offre de sa liberté, moyennant un fort cautionnement de bonne conduite: M. Viger pour toute réponse demanda son procès.

S'il s'était vu, écrivit-il, l'objet d'une accusation formulée, quelque injuste qu'elle eût pu lui paraître, il n'aurait sûrement pas refusé de donner caution de se présenter pour y répondre: mais il n'était chargé d'aucun crime, pas même d'un délit.



Nous trouvons ces paroles dans les *Mémoires* qu'il publia à ce sujet en 1840.

Voici avec quelle ampleur et avec quelle justesse de coup d'œil M. Viger y envisage la question de son emprisonnement:

« L'arrestation d'un citoyen, sa détention, lorsqu'elles n'ont pas pour les justifier des causes avouées par la loi, ou lorsqu'elles ne sont pas accompagnées des formalités qu'elle prescrit, ne peuvent être regardées comme des calamités purement personnelles. C'est la société toute entière dont l'existence est menacée par l'arbitraire qui, toujours avide de victimes, propage avec la rapi-

dité de l'incendie les maux publics que l'observation des règles de la justice aurait pu facilement détourner, qu'elle seule pourrait guérir, comme elle en prévientrait le retour. »

A l'ouverture du premier Parlement-Uni en 1811, sous Lord Sydenham, il vint représenter le comté de Richelieu, et prononça trois discours dignes de fixer l'attention: il y traçait avec cette sûreté de vues, que lui donnait sa longue expérience des hommes et des choses, les principes qui devaient guider les Canadiens dans cette nouvelle phase de leur existence. Il prophétisa beaucoup d'événements qui se sont aujourd'hui accomplis. Le célèbre M.

Howe, membre de la Législature, Nouvelle-Ecosse, se trouvait alors à Kingston et parla de ces discours en des termes qui durent flatter M. Viger.

En 1844, il était appelé par Lord Metcalfe pour former le ministère qui remplaça celui de M. LaFontaine; il s'adjoignit entre autres M. Draper, aujourd'hui Juge-en-Chef du Haut-Canada, M. Daly, ci-devant Gouverneur de l'Isle du Prince-Edouard et l'hon. Denis-Benjamin Papineau, son cousin et frère de l'orateur.

C'est pendant la courte durée de cette administration qu'eut lieu le rappel des exilés canadiens, que se fit la distribution des terres aux miliciens, que l'usage de la langue française fut rétabli dans les procès de la Législature, qu'eut lieu l'abrogation de la liste civile votée par le parlement anglais, et que le gouvernement responsable fut reconnu et mis en pratique.

En 1844, parut le dernier ouvrage de M. Viger : *La Crise Ministérielle*. Nous y trouvons défini le gouvernement responsable tel qu'on l'a toujours entendu depuis. La même modération et la même force de logique s'y font autant remarquer que dans ses écrits antérieurs.

L'époque où nous sommes arrivés maintenant fut un temps de transition où la bonne foi se rencontra souvent entre deux adversaires, entre deux camps, entre deux opinions; aussi nous n'hésitions pas à dire que c'est à ce point de vue que l'historien devra se placer pour juger sainement des choses, et arriver à la vérité. Il ne nous appartient pas d'en dire plus long. (1)

M. Viger continua de siéger au Conseil Législatif, où il avait été appelé après sa résignation, jusqu'à ce que son grand âge lui rendit impossible de se rendre au siège du gouvernement. Il parut la dernière fois en public à la grande démonstration qui fut faite à S. E. le Nonce Bedini, dans la cour du Collège de Montréal. Le discours qu'il adressa, en cette circonstance au représentant du St. Père, fut admirable de délicatesse et de dévouement. On a dit que c'était le chant du Cygne.

M. Viger est le père de la presse canadienne à Montréal; il fonda la *Spectateur*, qu'il rédigea en grande partie; il appuya de sa fortune les fragiles commencements de la *Minerve*, inaugurée par M. A. N. Morin, son élève; et mit sa collaboration au service de toutes les belles causes. Il fonda plus tard l'*Aurore des Canadas*; à plusieurs reprises, aida les efforts de M. Ludger Duvernay, propriétaire de la *Minerve*, et ne resta étranger à aucune entreprise sérieuse de journalisme. Il fut l'un des fondateurs de l'*Ordre* et encouragea puissamment l'*Echo du Cabinet de Lecture* et cette belle institution littéraire et catholique.

Comme le dit avec raison l'historien-biographe Bibaud, M. Viger a été le Mécène de plusieurs jeunes littérateurs.

De son mariage avec Mademoiselle Marie-Amable Forrester, M. Viger n'eut qu'une petite fille, morte à l'âge de huit mois. Madame Viger, après avoir été la principale fondatrice de l'établissement du Bon-Pasteur et la mère des pauvres de cette ville, succomba aux atteintes du dernier choléra, le 22 juillet 1851.

L'honorable D. B. Viger a cultivé la poésie et surtout l'épigramme avec quelque succès : dans une lecture sur la littérature canadienne, M. le Surintendant de l'Instruction Publique en a cité quelques-unes pleines de sel et de bon goût.

Son style généralement se fait remarquer par beaucoup de pureté et de correction. On peut citer plusieurs pages de ses écrits comme remarquables par la beauté et la concision de la forme.

Plein de générosité et de charité chrétienne, M. Viger a de tout temps versé dans le sein des pauvres le surplus de sa grande fortune : il donnait ainsi aux bonnes œuvres ce que d'autres auraient donné au luxe et au faste.

Avec quel plaisir il aimait à aider la jeunesse pauvre et honnête!

Nous l'avons vu, ce digne vieillard, prodiguer les conseils de sa longue expérience aux jeunes hommes comme aux hommes mûrs; nous avons souvent écouté avec une religieuse attention la voix brisée de ce grand patriote, nous racontant avec bienveillance quelques traits de sa vie passée. Nous l'avons entendu gémir sur les malheurs qu'il redoutait pour l'avenir de sa patrie. Souvent il soulevait avec tristesse ses mains débiles et répétait ce vers d'un grand poète :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Tout le monde a pu admirer le beau portrait de M. Viger, qui se trouve au salon de l'Evêché de Montréal, et qui sort du pin-

(1) En reproduisant cette biographie qui, écrite avec un soin remarquable, nous a paru un bel hommage rendu à la mémoire d'un illustre citoyen, nous avons à peine besoin de dire que nous n'acceptons point la responsabilité de toutes les appréciations qu'elle contient. (Red.)

ceau de M. Hamel. Sa tête a conservé tous ses cheveux; ils sont d'une grande blancheur; son front est noble et révèle une belle intelligence; toute sa figure respire une grande distinction, et ce calme, cette bonté, qui le rendaient d'un accès si facile à tous.

Il n'a cessé d'écrire dans les journaux et de suivre avec anxiété la marche des événements politiques. Il y avait à peine six jours que l'*Ordre* avait publié de lui un article bien pensé sur Anderson, lorsqu'est arrivé son décès.

Celui qui, pendant plus de soixante ans, avait défendu les droits de son pays, est mort, pour ainsi dire, en demandant la liberté d'un pauvre esclave fugitif.

L'hon. Denis Benjamin Viger s'est éteint de vieillesse à une heure et demie de l'après midi le mercredi, treize février, à l'âge de 86 ans six mois moins six jours. Sa mort a été celle d'un vrai chrétien. Il avait reçu le St. Viatique le lundi matin et avait été administré la veille au soir. Il n'a pas eu d'agonie; ses yeux se sont fixés peu à peu; sa respiration est devenue plus courte et plus rapide, et a diminué graduellement comme une lumière privée d'aliment.

Son médecin, M. Picault, père, disait que cette mort avait été si douce qu'il avait pu à peine saisir le moment où le dernier souffle de la vie s'était exhalé.

L'*Ordre* a déjà donné les détails des honneurs que tous les Canadiens de cette ville ont rendus aux restes du grand patriote, et publié les quelques paroles touchantes que Mgr. de Montréal a prononcées en cette circonstance; nous n'ajouterons rien.

Presque tous les journaux français se sont mis en deuil pour l'occasion. Le jour de ses funérailles, les trois divisions de la Cour Supérieure à Montréal se sont ajournées et ont donné ce témoignage de respect à la mémoire de M. Viger. L'illustre défunt était à la fois le doyen du barreau et de la presse du Bas-Canada.

Nous devons dire en terminant que cette notice a été composée par nous sur des renseignements que nous tenons pour la plupart de la bouche même de M. Viger; nous avons pris le temps de les vérifier et de corriger quelques dates sur un premier manuscrit.

Puisse ce faible hommage de reconnaissance individuelle être agréable aux mânes de l'illustre défunt, en attendant qu'une plume plus habile et plus expérimentée dresse au grand homme le piédestal qui lui est réservé dans l'histoire impartiale des temps où il vécut.

JOSEPH ROYAL.
L'Ordre.

ARCHÉOLOGIE CANADIENNE

De quelques sépultures d'anciens indigènes de l'Amérique, découvertes à Montréal.

(Suite et Fin.)

"Ainsi, comme fumes arrivés auprès d'icelle ville, se rendirent au-devant de nous grand nombre des habitants d'icelle, lesquels à leur façon de faire nous firent bon accueil, et par nos guides et conducteurs fusmes menés au milieu d'icelle ville, où il y a une place entre les maisons, spacieuse d'un jet de pierre en carré, ou environ, lesquels nous firent signe que nous arrêussions au dit lieu; ce que nous fismes; et tout soudain s'assemblèrent toutes les femmes et filles de la dite ville, dont une partie estoient chargées d'enfans entre leurs bras, qui nous vinrent baiser le visage, bras et autres endroits de dessus le corps où ils pouvaient toucher, pleurans de joie de nous voir, nous faisant la meilleure chère qu'il leur estoit possible, en nous faisant signes qu'il nous plut toucher leurs dits enfants. Après ces choses faites, les hommes firent retirer les femmes, et s'assirent sur la terre à l'entour de nous, comme si eussions voulu jouer un mystère (1). Et tout incontinent revinrent plusieurs femmes qui apportèrent chacune une natte quarrée, en façon de tapisserie, et les étendirent sur la terre au milieu de la dite place, et nous firent mettre sur icelles. Après lesquelles choses ainsi faites, fut apporté par neuf ou dix hommes le Roy et Seigneur du dit pays, qu'ils appellent en leur langue *Agouhanna*, lequel estoit assis sur une grande peau de cerf, et le vinrent poser dans la dite place sur les dites nattes près du Capitaine, en faisant signe que c'estoit leur Seigneur. Celui *Agouhanna* étoit de l'âge d'environ cinquante ans, et n'estoit mieux accoutré que les autres, fors qu'il avoit à l'entour de la teste une manière de listéro rouge pour sa couronne, faite de poil d'hérissons (2), et estoit celui Seigneur tout perclus et malade de ses

(1) Quelque comédie ou quelque mystère, (Ramusio et Hackluyt). (Red.)

(2) Porcs-épics. [Aut.]

membres. Après qu'il eût fait son signe de salut au dit Capitaine et à ses gens, en leur faisant signes évidens qu'ils faisoient les bien-venus, il montra ses bras et jambes au dit Capitaine, le priant les vouloir toucher, comme s'il lui eût demandé guérison de sa santé (1). Et lors le Capitaine commença à lui trotter les bras et jambes avec les mains, et prit le dit Agouhanna la lizière et couronne qu'il avoit sur sa tête, et la donna au dit Capitaine; et tout incontinent furent amenés au dit Capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boiteux, impotents, et gens si très vieux que les paupières des yeux leur pendaient sur les joues, et les seyoient et couchoient près du dit Capitaine pour les toucher: tellement qu'il sembloit que Dieu fut là descendu pour les guérir.

Le dit Capitaine voyant la pitié et foy de ce dit peuple, dit l'Évangile St. Jean, sçavoir: *In principio*, faisant le signe de la Croix sur les pauvres malades, priant Dieu qu'il leur donnât connaissance de notre sainte Foy, et de la Passion de Notre Sauveur (2) et grâce de recouvrer éternité et baptême. Puis prit le dit Capitaine une paire d'heures, et tout hautement lut mot à mot la Passion de Notre-Seigneur, si que tous les assistants la purent ouïr, où tout ce pauvre peuple fit un grand silence, et furent merveilleusement bien entendibles, regardans le ciel et faisant pareilles cérémonies qu'ils nous voyoient faire. Après laquelle fit le dit Capitaine ranger tous les hommes d'un côté, les femmes d'un autre, et les enfans d'autre, et donna es principaux et autres, des couteaux et des hachots, et aux femmes des patenottes, et autres memes choses; puis jeta parmi la place et entre les dits enfans des petites bagues et *Agnus Dei*, d'étain, de quoy menèrent une merveilleuse joie. Ce fait, le Capitaine commanda de sonner les trompettes et autres instrumens de musique de quoy le dit peuple fut fort réjoui. Après lesquelles choses, nous prîmes congé d'eux, et nous retirâmes. Voyant ce, les femmes se mirent audevant de nous pour nous arrêter, et nous apportèrent de leurs vivres lesquels ils nous avoient appeslés, savoir: poisson, potages, fèves, pain (3) et autres choses pour nous aider faire repaître et dîner au dit lieu. Et pour ce que les dits vivres n'estoient à nostre goût, et qu'il n'y avoit gout de sel, les remerciaimes, leur faisant signe que nous n'avions besoin de repaître.

Après que nous fûmes sortis de la dite ville, fûmes conduits par plusieurs hommes et femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont-Royal, distante du dit lieu d'un quart de lieue (4); et nous, estant sur la dite montagne eûmes vue et connaissance de plus de trente lieues à l'environ d'icelle, dont il y a vers le Nord une rangée de montagnes, qui sont Est et Ouest gisantes, et autant vers le Sud; entre lesquelles montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, unie et plaine: et par le milieu des dites terres, voyons le dit fleuve entre le lieu où estoient demeurées nos barques, où il y a un saut d'eau le plus impétueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer (5); et voyions le dit fleuve tant que l'on pouvait regarder grand, large, et spacieux, qui alloit au Sud-Ouest, et passoit par auprès de trois belles montagnes rondes que nous voyions et estimions qu'elles estoient à environ quinze lieues de nous; et nous fut dit et montré par signes par les trois hommes (6) qui nous avoient conduit qu'il y avoit trois itinens Sauts d'eau au dit fleuve, comme celui où estoient nos dites barques; mais (7) nous ne pûmes entendre quelle distance il y avoit entre l'un et l'autre. Puis nous montraient que les dits sauts passés, l'on pouvait naviger plus de trois lues par le dit fleuve. (8) Et là dessus me souvient, que Donnacona Seigneur des Canadiens nous a dit, quelquefois avoir esté à une autre terre, où ils sont une lue à aller avec leurs barques depuis Canala jusqu'à la dite terre, en laquelle il croit force Canelle et Girofle. Ils appellent la dite Canelle *Adotathui*, le Girofle *Canonka*. Et outre nous monstroient, que le long des dites montagnes estant vers le Nord, il y a une grande rivière qui descend de l'occident

comme le dit fleuve. Nous estimons que c'est la rivière qui passe par le Royaume et Province du Saguenay; et sans que leur fissent aucune demande et signe, prissent la chaîne du sifflet du Capitaine qui est d'argent, et un manche de poignard qui estoit de laiton jaune comme or, lequel estoit au côté de nos mariniers et monroient que cela venait d'amont le dit fleuve, et qu'il y avoit des *Agoujudas* (1); qui est à dire mauvaises gens, qui estoient armés jusques sur les doigts, nous montrant la façon de leurs armures, qui sont de cordes, de bois lacés et tissus ensemble: nous donnans à entendre, que les dits *Agoujudas* menaient la guerre continuelle les uns es autres; mais par défaut de langue, ne pûmes avoir connaissance combien il y avoit jusques au dit pays. Le dit Capitaine leur montra du cuivre rouge, qu'ils appellent *Caquedaze* (2), leur montrant vers le dit lieu, et demandant par signes s'il venoit de là. Ils commencèrent à secouer la teste, disant que non et montrant qu'il venait du Saguenay, qui est au contraire du précédent. Après lesquelles choses amys vues et entendues nous retirâmes à nos barques, qui ne fut sans avoir conduite de grand nombre du dit peuple, dont partie d'eux quand venoient nos gens las, les chargeoient sur eux comme sur chevaux, et les portoient."

L'édition originale des voyages de Cartier paraît avoir été illustrée de cartes ou de plans; il en existe une représentant Hochelaga dans la traduction italienne de Ramusio (3) publiée à Venise en 1560. C'est une espèce de vue idéale à vol d'oiseau faite ou sur les lieux ou d'après souvenir. Une copie réduite des parties les plus importantes est donnée fig. 16. Elle montre la construction de ces palissades de bois, la forme et l'arrangement des maisons et elle donne une idée grossière de l'aspect des environs. Elle nous permet de comprendre les dimensions que Cartier donne aux habitations: ces dimensions évidemment ne se rapportent pas à des demeures particulières qui sont carrées, mais à une suite de quatre ou cinq maisons. De plus elle donne environ 120 verges pour le diamètre de l'enceinte circulaire, et environ 30 verges pour chacun des côtés du carré placé au centre. Elle montre encore que le village était situé près de la base de la montagne, (laquelle ne paraît pas cependant, parceque le point de vue était pris du sud), qu'il y avait un petit ruisseau à l'ouest et probablement un autre à une grande distance vers l'est.

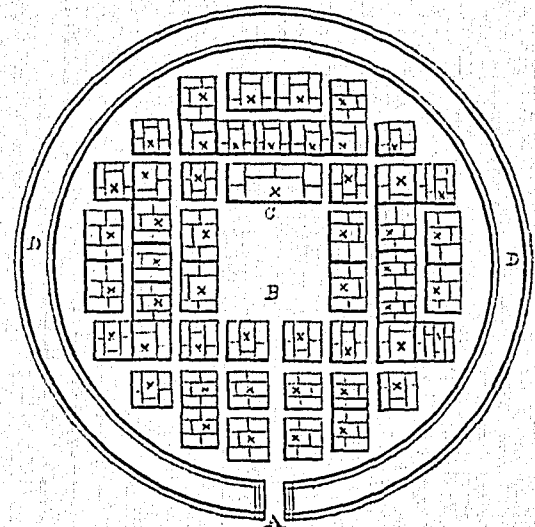


Fig. 16.

A, porte; B, carré; C, maison du chef; D, palissade de défense.

Comparant la description de Cartier avec les détails postérieurs des Jésuites nous pouvons, je pense, arriver aux conclusions suivantes sur l'emplacement d'Hochelaga. Cet emplacement était non seulement éloigné de 4 ou 5 milles de la place où Cartier débarqua au pied du courant; mais encore à quelque distance du fleuve, au pied de la montagne, sur une terrasse sablonneuse qui est plus propre que toute autre partie de l'île à la venue du chêne

(1) *Agouronda*. (Ramusio). (Red.)

(2) *Caignetalze*, 2e voyage; *aignatalze*, 1er voyage. (Ramusio). (Red.)

(3) C'est à M. l'Abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, que je dois d'avoir pu consulter cet ouvrage. (Aut.)

(1) Cette dernière phrase ne se trouve ni dans Hackluyt, ni dans Ramusio. (Red.)

(2) Ces mots ne se trouvent ni dans Ramusio, ni dans Hackluyt. (Red.)

(3) Ce mot n'est ni dans Ramusio, ni dans Hackluyt. (Red.)

(4) D'un peu moins d'un mille. (Ramusio). (Red.)

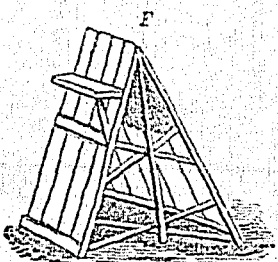
(5) Cette dernière phrase manque dans Ramusio. (Red.)

(6) Ces mots ne se trouvent ni dans Ramusio ni dans Hackluyt. (Red.)

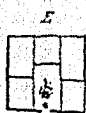
(7) Comme nous ne comprenons pas leur langue. (Ramusio). (Red.)

(8) Tout ce qui suit jusqu'aux mots: "et outre" manque également dans Ramusio et dans Hackluyt. (Red.)

et la culture du blé-d'inde telle que les Sauvages la faisaient. Il était situé à un quart de lieue du sommet de la montagne, à l'est d'un petit ruisseau qui en descendait et en face d'un autre ruisseau semblable qui coulait au nord-ouest, et comprenait dans un diamètre d'environ 120 verges un amas assez dense de cabanes. Toutes ces indications correspondent à l'endroit en question et si le village fut détruit avant 1603 et toutes les constructions de bois consumées par le feu, il ne devait en rester aucune trace en 1642, et le sol était probablement à cette époque couvert d'arbustes et de jeunes arbres. Mais la tradition des sauvages pouvait avoir conservé le souvenir de l'endroit, et si, comme il n'y a aucun motif d'en douter, l'endroit mentionné dans la relation des Jésuites était le front de l'escarpement de la montagne, leurs compagnons auraient en tout à leurs pieds l'ancienne résidence de leurs pères, et leur remarque sur le climat et la position auraient été exactes et nécessairement dictées par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Je ne prétends pas que cette preuve soit certainement assez évidente pour identifier le site; mais si nous considérons en même temps les restes que nous venons de trouver, nous sommes suffisamment autorisés à croire que c'est là l'emplacement le plus probable d'Hochelaga, jusqu'à ce qu'on donne des preuves plus certaines en faveur d'un autre endroit.



E, plan d'une maison; a, entrée et place du feu; F, section d'une partie de la palissade.



La seule objection de quelque poids qui se présente à mon esprit en ce moment, c'est le petit nombre de cadavres trouvés. Si cette place avait été habitée pendant longtemps et si le peuple a été dans l'usage d'ensevelir ses morts près de leurs demeures, nous pouvons espérer trouver un cimetière plus vaste. Mais nous ne savons pas combien de temps Hochelaga a existé au temps de Cartier, et les excavations qui ont été faites ne sont pas suffisantes pour constater le nombre de tombes. De plus ce peuple avait peut-être la coutume, attribuée par Charlevoix à d'autres tribus, de détenir ses morts tous les 8 ou 10 ans et d'aller, après une fête solennelle en leur honneur, les ensevelir dans un même endroit, souvent assez éloigné du village. On doit aussi observer que ces corps ont été ensevelis suivant l'usage primitif des sauvages, et l'état où ils sont indique une antiquité plus que suffisante pour qu'on les puisse supposer enterrés à une époque aussi reculée que celle du voyage de Cartier.

Je ne puis terminer cet article sans exposer sur les annales pré-historiques de Montréal quelques conclusions qui défont des faits établis plus haut.

I. Les aborigènes de Montréal étaient de race algonquienne (1). Cartier indique évidemment comme identiques les langues parlées à Stadaconé ou Québec et à Hochelaga. Plusieurs mots qu'il cite incidemment sont les mêmes ou n'offrent qu'une légère différence et il ne donne qu'un vocabulaire pour ces deux places. Cela s'accorde parfaitement avec ce que disent expressément les relations des Jésuites, que cette tribu dont les ancêtres avaient habité Montréal parlaient la langue Algonquienne et à l'époque de Cartier et en 1642. Ce peuple était en même temps politiquement et socialement uni aux Algonquins du bas du fleuve. De plus, les habitants d'Hochelaga informent Cartier que le pays au sud-ouest était habité par un peuple ennemi, redoutable à la guerre; ce peuple peut être les Hurons, ou les Iroquois, ou tous les deux; et, ce qui s'accorde avec cette supposition, c'est que les Jésuites apprennent en 1642 que les Hurons avaient détruit ce village; que ce peuple avait autrefois été l'ennemi des Algonquins, quoiqu'alors il fût en paix avec lui.

II. Au temps de Cartier, les habitants de Montréal et de ses

(1) On les a regardé généralement comme Iroquois ou Hurons, sans aucune autre raison apparente que leur vie sédentaire et agricole. [Aut.]
Pour des raisons que nous n'avons ni le temps, ni l'espace de développer, nous doutons encore contre l'opinion du savant auteur, que les sauvages dont il est question fussent Algonquins. [Red.]

environs fuyaient devant les Iroquois et les Hurons, et peu de temps après ils perdaient finalement la possession de l'île de Montréal. Le récit des deux Indiens en 1642 suppose qu'à une époque plus ancienne les Algonquins s'étaient étendus au loin dans le sud et l'ouest de Montréal. Cette tradition ressemble beaucoup à celle des Delaware, dont les ancêtres, alliés aux Iroquois, (quoique eux-ci plus tard eussent eu des démêlés avec les Delaware comme avec les Hurons,) auraient chassé devant eux les Aligewe, peuple qui habitait comme les Algonquins des villages entourés de remparts de bois. Les deux histoires marchent absolument de pair, si elles ne font pas partie d'un de ces grands mouvements de population. Nous apprenons de plus des missionnaires Jésuites qu'une partie des Algonquins chassés fut absorbée par les Hurons et les Iroquois, fait important pour ceux qui étudient les traits physiques et sociaux de chacune de ces races.

III. Le déplacement des Algonquins tendait à les réduire à un degré plus bas de barbarie. Cartier regardait évidemment le peuple d'Hochelaga comme plus stationnaire et plus agricole que ceux placés plus à l'est, et il est naturel qu'un peuple demi-civilisé, lorsqu'il ne peut vivre en sécurité et qu'il se trouve poussé sous un climat moins favorable, devienne plus grossier, et plus errant, comme nous apprenons par les Jésuites que tel a été le cas pour les descendants de ces peuples.

Si Hochelaga avec ses champs bien cultivés, avec sa population stationnaire et peu guerrière en apparence, était seulement un reste d'une multitude de villages semblables autrefois, répandus sur la grande plaine du Bas-Canada, mais détruits bien avant la colonisation du pays par les Français, nous aurions actuellement ici un exemple historique de ces déplacements du tribus sédentaires et pacifiques, déplacements qui paraissent s'être opérés d'une manière si étendue en Amérique. Nos Algonquins primitifs de Montréal pourraient donc prétendre descendre de ces races demi-civilisées, dont les restes répandus dans les différentes parties de l'Amérique du nord, ont excité tant de recherches. Si Cartier était arrivé quelques années plus tard, il n'aurait pas trouvé d'Hochelaga. Fut-il arrivé un siècle plus tôt, il aurait vu plusieurs villages semblables sur une contrée occupée dans son temps par des races hostiles.

Ces réflexions ne sont pas de simples spéculations, elles ouvrent la voie à des recherches utiles. Jusqu'à quel point la civilisation des Iroquois et des Hurons était-elle empruntée à ces races qu'ils déplacèrent? Quelle est actuellement la différence de ces restes trouvés à Montréal et ceux des Hurons dans le Haut-Canada? Y a-t-il quelques restes de villages dans le Bas-Canada, qui puisse confirmer le récit de ces deux anciens sauvages en 1642?

À ces questions, je n'ai pas l'intention de répondre; je me contente de diriger mon attention vers ces restes récemment découverts près de ma demeure, et qui seront, je l'espère, recueillis et conservés avec tout le soin que demande leur importance comme souvenirs historiques. C'est dans la persuasion que j'ai de leur importance, dans le désir de préserver de l'oubli les dernières reliques d'une tribu éteinte, que je chercherai l'exécuse de m'être occupé d'un sujet qui ne se rapporte pas directement à mes études ordinaires, mais qui est, comme recherche ethnologique du ressort de ce journal.

J. W. DAWSON.
(Canadian Naturalist.)

NOTE.—Pour ce qui regarde les gros concombres et les fèves dont parle Cartier, on peut remarquer que suivant l'opinion de feu le Dr. Harris et du Professeur Gray, qui tous deux se sont occupés de ce sujet, les aborigènes de l'Est de l'Amérique possédaient et cultivaient certainement la citrouille commune et quelques espèces de courges et probablement deux sortes de fèves, quoique ces plantes ne soient pas indigènes au nord du Mexique. Leur culture, comme celle du blé doit avoir passé des pays du sud à ceux du nord. [Auteur.]

HISTOIRE NATURELLE.

ORNITHOLOGIE CANADIENNE.

OUTARDES, OIES, CANARDS, ETC.

L'Outarde (*Anser Canadensis* de Linné) que les auteurs Européens ont honorée du nom flatteur de Cygne Canadien, arrive sur nos grèves vers le premier avril (1); elle y séjourne à peu près

(1) "Les Outardes arrivent du midy, qui sont grosses comme au double des nôtres, et font volontiers leur nid aux Isles. Deux œufs d'Outarde en valent aisément cinq de Poules."—Relations des Jésuites —1611.

un mois et demi et repart pour aller couvrir dans les îles du bas du fleuve, du lac St. Jean et de la Baie d'Hudson.

Rien n'égale la vigilance et le courage du mâle pendant la période de l'incubation : il se tient debout la tête levée, près du nid, qui est placé sur la terre, entouré de roseaux et formé de joncs et d'arbres secs ; il promène ses regards attentifs sur tous les environs, et prête l'oreille au moindre bruit. Le Renard a beau se traîner entre les herbes, il est aperçu, battu et mis en fuite. Audubon observa trois années de suite les allures d'un de ces jars, qui avait son nid près d'un lac, situé à peu de distance de la Rivière Verte. "Toutes les fois, dit-il, que je venais visiter le nid de l'oiseau, celui-ci me voyait approcher avec un air d'indignation, se dressant de toute sa hauteur pour me regarder et semblait me toiser de la tête aux pieds ; puis, quand je n'étais plus qu'à quelques pas de distance, il selevait violemment la tête, et s'élançant dans l'air, il se précipitait vers moi. Par deux fois différentes, il m'a atteint de son aile le bras droit, que j'avancais machinalement comme pour l'écarter, et avec une telle violence que je craignis un moment d'avoir le bras cassé. Après cette vigoureuse démonstration, il revenait aussitôt vers le nid, et passait affectueusement sa tête et son cou autour du corps de la femelle, puis reprenait, en me regardant, son attitude menaçante."

C'est vers le ter avril que le chasseur canadien prépare son canot, ses traites "appelants" (1) ; son fidèle "terre-neuve" et son grand fusil de chasse ; puis, dans son frêle esquif, il étoile silencieusement les îles vaseuses de Sorel, les grèves de la batture aux loups-marins, vis-à-vis St.-Roch-des-Aulneis, ou bien à pied, il va se choisir un lieu propice sur les battures des îles-aux-Grues, aux Oies, de St. Joachim, de Grondines, de Kamouraska et autres localités également giboyeuses ; sa bêche lui a bientôt creusé un tron profond, où il se biottit après avoir attaché près de lui ses appelants. Les outardes sauvages entendant le cri de deux camarades, s'abattent sans défiance près d'elles et reçoivent le plomb meurtrier. Tombent-elles dans le fleuve, le terre-neuve s'élançe à leur poursuite et les repêche ? Pendant l'équinoxe de septembre, l'extrémité nord de la Pointe-aux-Pères est considérée un excellent poste où le chasseur se cache et attend que le vent du nord rejette à terre les outardes, canards, bernaches. Quand l'oiseau découvre son ennemi, il est trop tard pour fuir ; il tombe percé au cœur et le terre-neuve va le happer au sein de l'onde. Il est une particularité intéressante sur le compte des outardes que nous devons mentionner. Plus d'une fois, à l'approche des frimas, les paisibles cultivateurs de l'île-aux-Grues ont remarqué une augmentation notable dans leurs bandes d'outardes apprivoisées ; ce sont des outardes sauvages qui se mêlent à elles et qui les accompagnent dans les granges où elles sont parquées. Dès que cela a lieu, le propriétaire a soin de renfermer ensemble pour le reste de l'automne ses propres outardes et les étrangères, et au printemps suivant, il est difficile de distinguer les outardes sauvages de celles qui sont apprivoisées : ce fait s'est reproduit nombre de fois à notre connaissance.

Les outardes reviennent du nord en septembre avec leurs jeunes que l'on nomme *pirons* ; elles fréquentent, pendant environ deux mois, leurs anciennes retraites, puis, vers le premier novembre, elles dirigent leur vol triangulaire vers le sud, et hivernent au Mexique, au Texas et en Pensylvanie. Pendant la marche, un jars robuste forme la pointe du triangle et fend l'air pour le reste du volier ; lorsqu'il est fatigué, un autre jars lui succède : telle est leur méthode de migration.

L'Oie Sauvage (Anser Hyperboreus de Pallas) est moins répandue que l'Outarde.—Chaque année, en septembre, on peut voir alternativement sur cette vaste batture, qui découvre à *mi-marée*, appelée la Dune, en arrière de l'île-aux-Grues, et sur les battures de St.-Joachim, comté de Montmorency, une bande d'Oies Sauvages et d'Outardes au nombre d'à peu-près 3,000—leurs cancons, leur babil s'étend à une demi-lieue.

Nous sommes portés à croire que cette espèce couve encore plus au nord que les Outardes. L'Oie Sauvage, d'un gris cendré mêlé de blanc, est supérieure en volume à l'Outarde, dont la chair est plus recherchée ; les jeunes se nomment aussi *Pirons* et sont préférables, comme nourriture, aux vieux.

L'Oie Sauvage est beaucoup plus difficile à tuer que l'Outarde moins farouche qu'elle. Pendant que les Outardes et les Oies Sauvages cherchent leur nourriture sur les grèves, une sentinelle vigilante apposée sur une hauteur sonne l'alarme à la première apparence du danger et la bande entière s'enfuit immédiatement. L'Oie Sauvage émigre également, en automne, vers le sud des États-Unis.

(1) "Appelants," se dit des Outardes apprivoisées, dont on se sert pour *lurrer* les Outardes sauvages.

CANARDS, SARCELLES.

"On voit dans ce pays (la Nouvelle-France), écrivait Charles-voix en 1721, une quantité prodigieuse de Canards, et j'en ai vu compter jusqu'à vingt-deux espèces différentes. Les plus beaux, et ceux dont la chair est la plus délicate, sont les *Canards Branchus* : on les appelle ainsi parce qu'ils perchent sur les branches des arbres. Leur plumage est extrêmement varié et lori brillant." Le *Hand Book* de Toronto, compilé en 1855, porte jusqu'à trente le nombre des espèces qui fréquentent les environs de cette ville. Le plus court pour nous, avec les minces matériaux à notre disposition, c'est d'avouer sans réserves l'impossibilité où nous sommes de rendre justice à cette innombrable tribu des palmapèdes qui, chaque année, en avril et en septembre, s'abat sur nos rivages—la providence des pauvres non moins que le plat favori des épicuriens. Les lois qui régissent les migrations des oiseaux aquatiques ont, de tout temps, excité à un haut degré la curiosité des naturalistes et des philosophes. Au risque de méier la poésie à la vérité, nous reproduisons ici les éloquentes paroles du chantre du christianisme :

"Les Oies, les Sarcelles, les Canards, dit Châteaubriand (1), étant de race domestique, habitent partout où il peut y avoir des hommes. Les navigateurs ont trouvé des bataillons innombrables de ces oiseaux jusque sous le pôle antarctique. Nous en avons rencontré nous-même des milliers depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à la pointe de l'isthme de la Floride. Les oiseaux de mer ont des lieux de rendez-vous, où ils semblent délibérer en commun des affaires de leur république : c'est ordinairement un écueil au milieu des flots. Nous allions souvent nous asseoir, dans l'île Saint-Pierre, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, sur la côte opposée à une petite île, que les habitants ont appelée le *Colombier*, parce qu'elle en a la forme et qu'on y vient chercher des œufs au printemps. La multitude des oiseaux rassemblés sur ce rocher était si grande, que souvent nous distinguions leurs cris pendant le mugissement des tempêtes. Ces oiseaux avaient des voix extraordinaires, comme celles qui sortaient des mers ; si l'Océan a sa Flore, il a aussi sa Philomèle : lorsqu'un coucher du soleil le courlis siffle sur la pointe d'un rocher, et que le bruit des vagues l'accompagne, c'est une des harmonies les plus plaintives que l'on puisse entendre ; jamais l'époux de Ceix n'a rempli de tant de douleurs les rivages témoins de ses infortunes. Une parfaite intelligence régnait dans la république du Colombier. Aussitôt qu'un citoyen était né, sa mère le précipitait dans les vagues, comme ces peuples barbares qui plongeaient leurs enfants dans les fleuves, pour les endurcir contre les fatigues de la vie. Des courtiers partaient sans cesse de cette Tyr, avec des gardes nombreuses qui, par ordre de la Providence, se dispersaient sur les mers pour secourir les vaisseaux ; les uns se placent à quarante ou cinquante lieues d'une terre inconnue et deviennent un indice certain pour le pilote qui les découvre flottant sur l'onde comme les bouées d'une ancre ; d'autres se cantonnent sur un rocher, et, sentinelles vigilantes, élèvent pendant la nuit une voix lugubre, pour écarter les navigateurs ; d'autres encore, par la blancheur de leur plumage, sont de véritables phares sur la noirceur des rochers."

LISTE DES CANARDS QUI SE RENCONTRENT DANS LE VOISINAGE DE TORONTO, D'APRÈS LE "HAND BOOK" PUBLIÉ EN 1855 (2) :

- 1 Anas Boschâs. Mallard.
- 2 " Obscura. Dusky Duck.
- 3 " Strepera. Gadwall.

(1) Génio du Christianisme.

(2)

1. Canard de France.
2. " gris, et Gibier noir—deux espèces, dit-on.
6. Sarcelle aux ailes vertes.
7. " " blanches.
8. Canard spatule.
9. Cette espèce, commune dans les environs de New-York, ne se rencontre pas, quo nous sachions, dans le Bas-Canada. — Les Lucullus des États-Unis les paient jusqu'à \$8 le couple.
10. Canard de mer à large bec.
18. Le Canard Eider fréquente le Labrador et l'extrême nord.
20. Canard aux yeux dorés.
21. Marionette.
22. Canard à collier.
23. Canard à longue queue.
25. Harle.
26. Betsy.
29. Huard.
30. Con rouge.

4	"	Americana.....	American Widgeon.
5	"	Acuta.....	Pintail Duck.
6	"	Carolimensis.....	American Green Winged Tail.
7	"	Discors.....	Blue Winged Tail.
8	"	Clypeata.....	Shoveller Duck.
9		Fuligula Va isneria.....	Canvass-back Duck.
10	"	Ferriata.....	Red headed "
11	"	Marila.....	American Scaup "
12	"	Mariloides.....	Lake " "
13	"	Robida.....	Ruddy " "
14	"	Labradora.....	Pied " "
15	"	Fusca.....	Velvet " "
16	"	Perspicillata.....	Surf " "
17	"	Americana.....	American Scoter.
18	"	Molissima.....	Eider Duck.
19	"	Spectabilis.....	King "
20	"	Clangula.....	Golden Eye.
21	"	Albeola.....	Buffal headed "
22	"	Histicianica.....	Harlequin "
23	"	Glacialis.....	Long tailed "
24	"	Collaris.....	Tufted "
25		Mergus Merganser.....	Goosander.
26	"	Ser ator.....	Red brested Merganser.
27	"	Cucullatus.....	Hooded "
28	"	Albellus.....	White "
29		Colymbus Glacialis.....	Loon "
30	"	Septentrionalis.....	Red throated Diver.

Voilà une nomenclature qui offre aux chasseurs matière à réflexion : il est néanmoins permis de douter de son exactitude.

J. M. LEMOINE.

(A continuer.)

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

CONSEILS AUX INSTITUTEURS. (1)

III

MANIÈRE DE VIVRE CONVENABLE A UN INSTITUTEUR.

Je dois maintenant vous adresser quelques conseils sur la manière de vivre qui vous convient, ainsi qu'à toutes les personnes dont votre famille se compose.

Cette manière de vivre doit être extrêmement simple.

Quel que soit le revenu que vous tiriez de votre place, vous vous interdirez toutes les recherches du luxe. Autour de vous tout sera d'une simplicité extrême. Une exquise propreté sera le plus bel ornement de votre demeure. Rien chez vous n'offensera les regards du pauvre qui vient vous entretenir de ses enfants ; rien n'éveillera dans l'esprit de vos jeunes élèves des idées de dépense et d'ostentation.

Vous n'en serez pas plus malheureux, au contraire, il vaudra mieux moins d'apparat et plus d'aisance réelle. Croyez-vous que le soir, en hiver, on jouisse mieux du bien-être dans un riche salon, que dans la modeste chambre où se pressent, autour d'un bon feu, des gens à qui le souvenir d'une journée passée à bien faire réchauffe le cœur ?

Je dois insister sur ces recommandations : car on ne cherche que trop depuis quelque temps à entraîner les instituteurs dans une voie tout opposée.

Croyez-moi, si vous avez le bonheur de vivre au village, n'enviez rien à la ville ; et si vous habitez la ville, conservez-y la modeste existence du village. C'est ainsi que vous serez véritablement riche ; c'est ainsi que vous serez heureux.

Rempli de ces sages sentiments, vous les ferez insensiblement couler dans le cœur de vos élèves. Mais, soyez-

en sûr, vous ne réussirez jamais à leur inspirer l'amour d'une vie simple, s'ils voyaient le luxe autour de vous. On prêche mal la médiocrité, quand on évite d'en donner l'exemple. Une leçon nous touche peu quand celui qui nous la donne se dispense de la suivre.

Le gouvernement, au nom duquel vous exercez vos fonctions, sait à quel danger il exposerait la jeunesse, s'il la plaçait sous la direction d'hommes dont l'exemple, au lieu de lui apprendre la résignation à une existence modeste, allumerait en elle la soif immodérée du bien-être. Si la pensée du gouvernement, à ce sujet, ne vous est pas toujours exprimée par les délégués de diverse sorte qui le représentent auprès de vous, elle n'en existe pas moins, et elle doit être pour vous une loi.

C'est une belle et noble tâche, que d'apprendre à la pauvreté à être satisfaite et fière d'elle-même.

Vincent de Paul, ce grand saint, cet homme admirable, qui disposait de la nomination des évêques dans tout le royaume, était logé, habillé, meublé comme un pauvre vicaire de campagne.

Entrez dans ces saints asiles, où de bonnes sœurs se dévouent au soulagement des indigents et des malades. Pour ce pieux service, rien n'est épargné ; la propreté va jusqu'à l'élégance, l'abondance va jusqu'au luxe. Mais s'agit-il d'elles-mêmes, la simplicité dont elles se font un devoir, dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer. Leur habit est grossier, leur nourriture extrêmement frugale et à peine suffisante ; leur modestes cellules n'ont pour ornement que la vertu de celles qui les habitent. La supérieure ne se distingue au-dessus de ses compagnes que par un zèle encore plus vif à honorer la condition des pauvres en la partageant.

Et cependant quelques-unes de ces bonnes sœurs ont été élevées dans des habitudes d'aisance qui sembleraient devoir leur rendre une telle vie infiniment pénible. Mais afin de devenir les dignes missionnaires de la Providence parmi les pauvres, elles se sont faites pauvres, d'effort aussi bien que de cœur : généreux effort qui ne coûte rien à leur zèle !

Et vous aussi, vous serez parmi les pauvres un missionnaire de la divine miséricorde. Cette résignation à une existence modeste vous coïncidera probablement peu. Vos premières années se sont écoulées dans une pauvreté honorable : car ce ne sont guère les heureux du siècle qui vouent leurs enfants au rude apostolat de l'enseignement primaire.

Ne rougissez donc pas de l'humble condition de vos parents, et ne vous figurez pas qu'en devenant instituteur vous vous soyez élevé au-dessus d'eux. Fils d'un cultivateur, vous aussi vous défrichez, vous labourez une terre ingrate ; vous aussi vous arrosez de vos sueurs une moisson qui ne mûrit pas toujours. Fils d'un artisan, vous travaillez à polir de jeunes esprits, souvent aussi rebelles à vos leçons que le bois et la pierre le sont aux outils de vos parents.

Honorez-vous donc d'être un homme de travail, fils de laborieux ouvriers, ouvrier laborieux vous-même. Les hommes plus heureusement placés que vous sur l'échelle sociale, qui, si vous vouliez vous élever à eux, vous mépriseraient, vous estimeront. La vanité même, pour peu qu'elle soit intelligente, préférera toujours un rang honorable parmi les existences modestes à une place infime et contestée dans le monde des prétentions.

Vous ne sauriez trop méditer ces sages conseils, parce qu'un nombre de maladies qui tourmentent notre siècle, une des plus dangereuses est la déplorable manie de s'élever au-dessus de sa condition. Ne subissez pas la contagion de cette fièvre, vous dont le devoir est de contribuer, autant qu'il est en vous, à la guérir.

Sur ce point, la prudence est d'accord avec la morale.

(1) Extrait de la Direction pour les Instituteurs, ouvrage couronné par l'Académie Française et approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de France, par M. Barreau.

Les dépenses que nécessiterait une manière de vivre un peu recherchée absorberaient les produits de votre place, les dépasseraient peut-être. C'est calculer bien mal, que de considérer ce qu'on tire de son travail comme un revenu, et de vivre en conséquence. Si vos émoluments surpassent vos besoins réels, rendez grâce à la Providence, et mettez le superflu en réserve, pour vous créer des ressources indépendantes d'une profession que vous ne pourriez peut-être pas exercer toujours.

Agir autrement, et se créer, par orgueil, des habitudes de dépenses, auxquelles il faudra renoncer plus tard, n'est-ce pas une vraie folie !

IV

RAPPORTS DE L'INSTITUTEUR AVEC LES AUTORITÉS SCOLAIRES.

Quelquefois une mésintelligence trop commune, surtout dans les campagnes, divise l'autorité civile et le pasteur. Ne vous inquiétez pas de cette désunion ; elle cessera naturellement et nécessairement dans tout ce qui vous concerne. Ces autorités ne peuvent avoir, relativement à l'enfance, qu'une même pensée. Elles comprendront que vous ne pourriez vous mêler à leurs querelles, sans compromettre un intérêt qui leur est également cher. Chacune d'elles sait que l'appui de l'autre vous est aussi nécessaire que le sien propre, et que vous l'enlever ce serait être hostile à l'enfance.

Si cependant (ce que je ne puis regarder comme possible) l'un des deux, aveuglé par la passion, voulait vous contraindre à sortir de cette sage neutralité qui fait votre force, vous résisteriez avec respect, mais avec fermeté. Vous resteriez inébranlable dans votre devoir. Tout le monde applaudirait à votre conduite ; l'autorité supérieure, s'il était nécessaire, vous soutiendrait, et celui même dont vous n'auriez pas voulu épouser l'injuste querelle, vous estimerait davantage.

Il peut arriver que les surveillants civils ne soient pas aussi instruits que vous. Il n'est pas impossible que, même dans la visite de l'école et en présence des enfants, ils ne trahissent leur infériorité par quelque faute de prononciation ou de langage. Non seulement vous devez bien donner de garde de relever cette faute, mais vous devez éviter de laisser paraître par un geste ou par un sourire que vous vous en soyez aperçu. Tâchez de la dissimuler, surtout à cause des enfants, qui, très-probablement, si vous ne la relevez point, ne s'en apercevront pas. Persuadez-vous bien que vous n'êtes pas le juge d'un des chefs de la commune, et que c'est lui qui est le vôtre. S'il manque d'instruction, c'est probablement la faute des circonstances et non la sienne ; si vous manquez, vous, de déférence et de charité, c'est vous seul qui êtes coupable. C'est pour lui un très-petit malheur que d'ignorer ce que prescrit la grammaire ; mais ce serait un grand malheur pour vous que d'ignorer ou de négliger ce que prescrit la bienséance ; ce serait surtout un grand malheur pour les enfants que de recevoir de leur maître l'exemple de l'inconvenance ou de l'insubordination.

J'aime à croire que vous n'aviez pas besoin de cette leçon, mais pour quelques instituteurs, dont heureusement le nombre est fort restreint, elle ne sera pas inutile. Le peu qu'ils savent leur inspire une vanité si étrange, qu'ils arrivent promptement au but qu'ils paraissent vouloir atteindre, c'est-à-dire à indisposer les hommes raisonnables contre leur personne, et malheureusement aussi contre leur profession.

Quand un délégué du conseil académique ou un inspecteur primaire viendra visiter votre classe, vous serez exempt de ces inquiétudes qui font battre violemment le cœur de tant d'instituteurs. Ayant toujours soigneuse-

ment rempli vos devoirs, vous attendrez le jour de l'épreuve, sans crainte comme sans orgueil.

Il est des instituteurs que l'arrivée prochaine d'un inspecteur préoccupe si vivement, qu'elle absorbe toutes leurs pensées ; ils savent à peu près l'époque de sa venue ; deux mois à l'avance, ils s'y préparent ; afin que leurs élèves puissent briller, ils tâchent d'obtenir, pour le jour critique, quelques succès factices, malheureusement, ce travail excessif les épuise, ainsi que leurs élèves, et après le départ de l'inspecteur, tout le monde s'en dédommage par une inaction presque complète. On a obtenu une note favorable ; on ne voulait rien de plus.

D'abord, ce charlatanisme, n'est pas d'un honnête homme. En second lieu, si vous aviez à ce sujet besoin d'être averti, je vous dirais qu'un inspecteur habile n'est jamais dupe de ces manœuvres : du premier coup d'œil il démêle l'imposture ; il écarter cette vaine montre ; il demande compte aux enfants de l'instruction réelle qu'ils ont reçue, et non de ces vains efforts de mémoire, dont le résultat ne dure qu'un jour.

Faites tous les jours consciencieusement votre classe ; faites-la comme si vous attendiez bientôt l'inspecteur, et, au lieu de redouter sa venue, vous la désirerez.

TH. BARRAU.

(A Continuer.)

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

PROBLÈME DE MÉCANIQUE.

Soit une roue ayant 1426 dents, avec un pignon de 19 dents ; combien de révolutions chaque roue fera-t-elle avant que les mêmes deux dents se rencontrent de nouveau ?

A. D.

PROBLÈME D'ASTRONOMIE.

Dans le printemps de 1860 le jour paraît à 5 heures 10 minutes, le même matin le soleil était vis-à-vis le vrai point Est à 10 heures : quand et en quel lieu cela est-il arrivé ?

A. D.

PROBLÈME D'ALGÈBRE.

25 pierres sont rangées suivant une même ligne droite à 10 pieds les unes des autres ; déterminer sur cette droite la position d'un point x tel qu'il y ait 5 fois plus de chemin à faire pour transporter, successivement, chaque pierre au point x que pour les transporter à la place occupée par la première ?

T. D.

SOLUTION DU PROBLÈME D'ARITHMÉTIQUE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

$$\begin{aligned} 4\frac{1}{2} \text{ verges} \times \frac{2}{3} \text{ large} &= \frac{2}{3} \text{ à } 18\frac{1}{2} \text{s.} = 62\text{s. } 5\frac{1}{2} \text{d.} \\ \frac{1}{2} \text{ verges} : \frac{1}{3} :: 4\frac{1}{2} : x &= \frac{2}{3} \text{ à } 6\frac{1}{2} \text{s.} = 42\text{s. } 9 \text{d.} \\ & \hline 105\text{s. } 2\frac{1}{2} \text{d.} \\ & \hline 10\text{s. } 10\frac{1}{2} \text{d.} \\ & \hline 116\text{s. } 0\frac{1}{2} \text{d.} \end{aligned}$$

$$100 : 96\frac{1}{2} :: 45 \text{ } 16 \text{ } 0\frac{1}{2} : x.$$

$$x = 45 \text{ } 11 \text{ } 8 \frac{1}{2}$$

W. FAHEY,

Elève de l'École Normale Laval.

SOLUTION DES PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

I.

$$\sqrt{1 + \sqrt{x^2 - x^2}} = x - 1$$

En élevant au carré $1 + \sqrt{x^2 - x^2} = x^2 - 2x + 1$

Où $\sqrt{x^2 - x^2} = x^2 - 2x$

$$x^2 - x^2 = x^2 - 1 - x^2 + 1 - x^2$$

$$\begin{aligned} -x^2 &= 4x^2 - 4x \\ -1 &= 4 - 4x \\ \text{D'où} \quad 4x &= 5 \\ x &= \frac{5}{4} = 1\frac{1}{4} \end{aligned}$$

J. AHERN,
Elève de l'École Normale Laval.

II.

Soit x la différence qui existe entre les nombres 3, 5, 8 et les termes correspondants de la progression, on aura

$$\begin{aligned} 3 + x &= 1^{\text{er}} \text{ terme} \\ 5 + x &= 2^{\text{e}} \text{ terme} \\ 8 + x &= 3^{\text{e}} \text{ terme} \end{aligned}$$

On sait que le carré d'un terme quelconque est égal au produit de deux termes placés à égale distance de chaque côté de ce terme.

$$\begin{aligned} \text{Donc} \quad (5 + x)^2 &= (3 + x) \times (8 + x) \\ \text{En effectuant} \quad 25 + 10x + x^2 &= 24 + 11x + x^2 \\ \text{Réduisant} \quad 11x - 10x &= 25 - 24 \\ x &= 1 \\ \text{Donc} \quad 3 + x &= 3 + 1 = 4 \\ 5 + x &= 5 + 1 = 6 \\ 8 + x &= 8 + 1 = 9 \end{aligned}$$

A. LAMY,
Instituteur.

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

NOMINATION D'EXAMINATEURS.

Son Excellence le Gouverneur-Général a bien voulu, le 6 du courant, nommer les personnes suivantes membres du bureau des examinateurs catholiques de Montréal: Pierre Beaubien, écr., M. D. et le Rév. M. Charles Lenoir.

SEPARATION ET ANNEXION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Son Excellence le Gouverneur-Général a bien voulu, le 8 du courant, diviser le township d'Ely, comté de Shefford, en deux municipalités scolaires séparées, Ely nord et Ely sud; la première devra comprendre les 1^{er}, 2^e et 3^e rangs, depuis le No. 14 jusqu'au No. 28 inclusivement, les 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e rangs, depuis le No. 16 jusqu'au No. 28 aussi inclusivement; et la seconde le reste du dit township.

S. E. a de plus, le 14 du courant, réuni les townships de Buckland et de Mailloux, comté de Bellechasse, en une même municipalité scolaire, sous le nom de municipalité scolaire de Mailloux et Buckland, avec leurs limites comme townships.

S. E. a de plus, le même jour, érigé en municipalité scolaire le township Montmini, dans le comté de Montmagny, avec ses limites comme township.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

Mr. William Kent a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles Modèles.

Mr. Simon Taylor a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles Élémentaires.

A. N. RENNIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Joseph Tanguay, Edouard Galipeau et Charles Picot ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles Modèles.

Delle. Herméline Ouimette; M. Joseph Brégeon; Delle. Ovilina Leclair; M. Vital Mathieu; Delles. Emérentienne Vaillancourt, Céline Lépine, Philomène Bertrand; MM. Olivier Hébert, Pierre Reynoche; Delles. Délima Renaud, Hélène Bisboret; M. Alexandre Baré; Delle. Emma Cadore; M. Gyprien Dupuis; Delles. Alphonsine Bourdon, Louise Dutilly et Elodie Mireault ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles Élémentaires.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA.

Delles. Philomène Beauvais, Ann E. Tait et M. Duncan Robertson ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles Élémentaires.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

M. Adolphe Lamy, marié, muni d'un diplôme d'école modèle et d'un certificat de capacité obtenu du Bureau des Examineurs pour le service civil du Canada peut enseigner outre les matières exigées par la loi le chant grégorien, l'algèbre, la trigonométrie et les éléments de la langue anglaise.

S'adresser soit au Bureau de l'Éducation, à Montréal; soit à M. l'Inspecteur Hubert, à Trois-Rivières ou à lui-même, à St. Séver, comté de St. Maurice.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) MARS 1861.

Statuts Refondus.

Le comité chargé de l'examen des statuts refondus était, comme on le sait, autorisé à recommander certains amendements, qui sont devenus loi par la publication de la proclamation de S. E. l'Administrateur de la Province. Ces amendements ou changements ont surtout rapport à des points qui étaient douteux sous l'empire des diverses lois qui existaient séparément. Nous appelons particulièrement l'attention sur quelques clauses des lois des écoles, telles qu'elles existent maintenant.

10. On verra par la clause 36, que tout prêtre desservant dans une municipalité scolaire, qu'il y soit résident ou non, sera à l'avenir éligible comme commissaire d'école, sans y être non plus propriétaire foncier; et que tout individu résident est éligible sans être propriétaire. Le département avait, sur ce dernier point, donné comme son opinion que la clause d'éligibilité ayant été rappelée par celle qui changeait le cens d'éligibilité des cotiseurs, tout résident était éligible. La clause telle qu'elle est insérée dans les statuts refondus ne laisse plus aucun doute, et obvie aussi à un inconvénient en ce qui concerne les missionnaires et desservants non résidents:

36. Les ministres du clergé de toutes les dénominations religieuses desservant la municipalité scolaire, et toutes autres personnes y résidant, sont éligibles comme commissaires d'école, bien que non qualifiés sous le rapport de la propriété; mais nul non-résident, autre que ces ministres du clergé, n'est éligible, et nul ne sera cotiseur pour les fins scolaires s'il ne possède des immeubles, dans la municipalité dans laquelle il agit, jusqu'à concurrence de la valeur nette de quatre cents piastres. 9 V. c. 27, s. 14, — 12 V. c. 50, s. 6 et 28.

La clause 74 donne, comme on le verra, aux Commissaires d'école des cités de Québec et de Montréal le droit de prélever par cotisation toute somme qu'ils jugeront nécessaire pour le soutien des écoles communes dans ces deux cités. Nous n'avons pas besoin de rappeler ce qui a été dit déjà sur ce sujet dans les rapports du Surintendant, sur l'insuffisance des sommes accordées aux Commissaires de ces deux cités, et sur le besoin urgent où l'on s'y trouve d'avoir de nouvelles et de plus grandes écoles. C'est un fait certain qu'à Montréal, toutes les écoles existantes

sont littéralement encombrées d'élèves, et qu'un très grand nombre d'enfants, que leurs parents désireraient y faire entrer, n'y peuvent trouver place. Il ne nous reste qu'à former le vœu que les édiles de ces deux grandes cités se mettent promptement à l'œuvre pour que le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles soit dans la proportion de leurs croissantes populations. La responsabilité de l'état de choses actuel pèse entièrement sur eux; car, aujourd'hui, les parents et les enfants eux-mêmes, dans nos villes, montrent la meilleure volonté, et en outre des nombreuses communautés religieuses, toujours prêtes à fournir de nouveaux maîtres, ces deux villes ont au milieu d'elles les écoles normales, qui peuvent aussi leur en donner d'excellents. Nous sommes certain, du reste, que les conseils municipaux ne sauraient faire un acte plus populaire que celui qui augmenterait les revenus des écoles:

74. Les commissaires d'école ou les syndics des écoles dissidentes feront prélever, par voie de répartition et cotisation, telle somme additionnelle en sus de celle qu'il leur est prescrit de prélever par la section précédente, qu'ils croiront nécessaire pour le soutien des écoles sous leur contrôle; et cette disposition s'applique aussi aux cités de Québec et de Montréal. 9 V. c. 27, s. 21, p. 10,—19, 20 V. c. 14, s. 1,—et 22 V. (1859) c. 52, s. 6.

La clause suivante a pour objet de permettre aux municipalités de modifier leurs rôles d'évaluation, par suite de changements survenus dans l'état des propriétés évaluées:

Les commissaires ou les syndics d'école de toute municipalité, en ce qui concerne les terres et biens-immeubles, sujets à être cotisés par tels commissaires ou syndics, respectivement, pourront, en tout temps, évaluer et cotiser tout lot de terre concédé, ou tout lot de terre ou emplacement séparé d'une terre déjà évaluée et cotisée, ou sur lequel une ou plusieurs maisons ou bâtisses auront été construites, depuis la publication du dernier rôle d'évaluation alors existant, et faire au rôle d'évaluation et au rôle de cotisation de la municipalité scolaire tels changements qui auront été rendus nécessaires par la concession de toute telle terre, la séparation de tout tel lot ou la construction de toutes telles maisons ou bâtisses quelconques; et tous tels changements aux rôles d'évaluation et de répartition devront être faits et publiés de la manière déjà pourvue pour la préparation et la publication des rôles d'évaluation et de cotisation dans toute municipalité scolaire; pourvu, toutefois, que les dits commissaires ou syndics ne soient point tenus de faire faire de telles évaluations, lorsque les changements qui en pourront résulter leur paraîtront minimes et de peu de conséquence. Amendement de 1860.

Douzième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval.

Séance du 26 janvier 1861.

Furent présents: Le R^{ev}. M. J. Langevin, P^{re}., Principal de l'École Normale Laval, M. l'abbé N. Fortier, F. E. Juneau et P. M. Barty, éers., Inspecteurs d'École; MM. C. J. L. Lafrance, président, F. X. Toussaint, N. Lacasse, C. Dion, A. Doyle, N. Thibault, J. B. Cloutier, O. Legendre, F. Paquet, James Donnelly, Jos. Lachance, Ls. Tardif, Fils. Fortin, Jos. Létourneau, F. Declercq, ainsi que les élèves-maîtres de l'École Normale.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et confirmé. M. le Président fit part à l'assemblée de la correspondance échangée entre lui et M. le Président de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Jacques-Cartier, au sujet de délégués qui devraient être nommés dans chaque association pour assister aux conférences de l'autre.

M. le Principal J. Langevin, avec son habileté ordinaire, parla sur les diverses qualités physiques que doit posséder un instituteur.

M. l'Inspecteur F. E. Juneau parla sur les diverses branches d'instruction qui doivent être enseignées dans les écoles élémentaires canadiennes de la campagne, et suggéra d'y retrancher l'enseignement de l'anglais et d'y substituer des notions d'agriculture, réservant l'enseignement de l'anglais aux académies et aux écoles modèles.

M. J. B. Cloutier entretint l'Association sur la bonne organisation d'une école, et traita ce sujet d'une manière claire et pratique. M. N. Thibault continua le cours de littérature commencé en mai dernier, et le fit de manière à mériter les mêmes applaudissements qui l'accueillirent à son début.

Sur motion de M. Jos. Létourneau, secondé par M. Ls. Tardif, il fut

Résolu,—Que l'article dixième de la constitution sera amendé et que les mots, "un mois d'avance dans le Journal de l'Instruction Publique," seront retranchés et remplacés par ceux-ci, "sur deux journaux français de cette ville au moins quinze jours d'avance."

Les deux résolutions suivantes, passées au Conseil de l'Association le matin, furent adoptées unanimement.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. Chs. Dion, et

Résolu,—Qu'il sera fait une liste qui indique les sujets des différentes lectures données à cette association ainsi que les noms des lecteurs, et que cette liste sera continuée après chaque séance.

Proposé par M. N. Thibault, secondé par M. James Donnelly, et

Résolu,—Que le trésorier sera autorisé à payer les comptes pour circulaires et autres impressions ordonnées par le Conseil, sans qu'il soit nécessaire d'en référer.

Ensuite, sur motion de M. F. X. Toussaint, secondé par M. O. Legendre, il fut

Résolu,—Que la considération de la question touchant la fixation du minimum des salaires des instituteurs sera reprise dans quinze jours.

Au moment où la conférence allait être ajournée, l'Association reçut une dépêche télégraphique annonçant que l'Association Jacques-Cartier avait nommé un délégué; en conséquence, sur motion de M. F. C. Paquet, secondé par M. J. B. Cloutier, il fut

Résolu,—Que M. F. X. Toussaint sera nommé pour assister, comme délégué, à la prochaine conférence de l'Association Jacques-Cartier.

Et l'assemblée fut ajournée à samedi, le 9 de février prochain.

(Signé)

C. J. L. LAFRANCE,
Président.
JOS. LETOURNEAU,
Secrétaire.

Séance spéciale du 9 février 1861.

Furent présents: Le R^{ev}. M. J. Langevin, P^{re}., Principal de l'École Normale Laval, M. l'abbé N. Fortier, F. E. Juneau, écr., Inspecteur d'École; MM. N. Lacasse, vice-président, F. X. Toussaint, A. Doyle, J. B. Cloutier, N. Thibault, Ls. Lefebvre, James Donnelly, Jos. Lachance, Jos. Létourneau, et les élèves-maîtres de l'École Normale.

M. le président étant absent, M. le vice-président occupa le fauteuil.

Le secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel fut adopté.

La correspondance échangée entre le président de cette Association et celui de l'Association Jacques-Cartier, au sujet de la question de la fixation du minimum du salaire des instituteurs, fut soumise à cette assemblée.

Les débats sur cette question du minimum des salaires furent de nouveau repris; et, après deux heures d'une discussion vive et animée, il a été décidé que, vu le petit nombre de membres présents, aucun projet ne sera adopté, et que la discussion de cette question sera remise à la prochaine séance.

La discussion du sujet: "Jusqu'à quel point on peut enseigner la politesse dans les écoles," fut aussi remise à la prochaine réunion.

Et l'assemblée fut ajournée à samedi, le 25 mai prochain, à 9 heures du matin.

(Signé)

NAPOLEON LACASSE,
Président pro-temp.
JOS. LETOURNEAU,
Secrétaire.

Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique. (1.)

X.

HAUT-CANADA.

(Suite.)

Henry-Pelham Clinton, Duc de Newcastle et Comte de Lincoln, connu pendant longtemps sous ce dernier nom, est né en 1811; il est le cinquième duc de cette famille, très ancienne sous le nom de Clinton et qui remonterait selon certains antiquaires jusqu'aux ducs de Normandie. Elle a pour devise: "Loyauté n'a honte." Le Comte de Lincoln montra de bonne heure des dispositions libérales; il fut élu pour le comté de South Notts en 1832, n'étant âgé que de 21 ans. Il s'attacha au parti de Sir Robert Peel, et adopta toute les vues libérales de cette nouvelle école. Il se prononça énergiquement en faveur des dotations catholiques d'Irlande et pour les réformes commerciales. Il fut nommé Lord de la Trésorerie sous le premier ministère Peel, en 1834, c'est-à-dire à l'âge de 23 ans, et dans la seconde administration de cet homme d'état, de 1844 à 1846, il remplit le poste plus important de Premier Commissaire des Bois et Forêts. En 1846, il fut nommé Principal Secrétaire pour l'Irlande.

En 1852, Lord Aberdeen le choisit pour Ministre de la Guerre dans son cabinet. C'était pendant la campagne de Crimée, et l'on sait par quelles épreuves l'armée anglaise dut passer à cette époque. Les vices d'une mauvaise organisation, les fautes de subalternes incapables, et les graves complications du hasard, tout cela fut amèrement reproché au jeune ministre, qui cependant attendit la réunion des chambres et s'y défendit avec modération, avec talent et avec courage. Il crut toutefois devoir remettre son portefeuille, lequel passa entre les mains de Lord Panmure, qui, bientôt aux prises avec les mêmes difficultés, ne tarda point à rendre justice à son prédécesseur. Une enquête fut faite sur le département de la guerre, et l'opinion publique se rangea entièrement du côté de la déclaration faite par Lord John Russell, que le Duc de Newcastle avait eu à lutter contre des circonstances et contre un ordre de choses qu'il lui avait été impossible de contrôler. Peu de temps après le Duc de Newcastle parcourut lui-même la Crimée et l'Orient.

Le Duc est d'une taille élevée; il paraît être à l'apogée de la force physique, et sa physionomie, empreinte de sévérité, indique aussi une grande vigueur intellectuelle.

Ses premières démarches, en prenant possession des domaines paternels, ont été toutes de bonté envers ses tenanciers, il leur a fait des remises considérables, et l'on cite de sa part des traits d'humanité et de charité qui lui font honneur.

Tels sont en peu de mots la biographie et le portrait de l'homme d'état sous la responsabilité duquel s'est faite la promenade vicé-royale de l'héritier présomptif, et qui, indépendamment de l'importance d'une telle mission, a dû acquérir dans son voyage une connaissance de ces contrées propre à influer grandement sur nos destinées, soit dans les conseils de notre souveraine, soit dans les délibérations du parlement anglais.

Le lendemain de son arrivée à Toronto, le Prince reçut, à l'Hôtel du Gouvernement, plus de mille personnes, et répondit aux adresses du synode de l'Eglise d'Angleterre, de l'Université dite Trinity College, du synode de l'Eglise Presbytérienne, de la Société St. George, du Conseil Municipal du Comté et à plusieurs autres encore.

Le soir S. A. R. prit part à une fête qui lui fut donnée par les membres du Barreau, au Palais de Justice (Osgoode Hall). M. Hylliard Cameron, bâtonnier, y présenta une adresse, et après que le Prince eut parcouru les diverses salles et admiré surtout la belle bibliothèque du Barreau, il fut, ainsi que le Duc de Newcastle et le Comte de St. Germain, élu membre honoraire de l'Association des Avocats. Le tout se termina par un bal que le Prince ouvrit en dansant avec Mde Cameron, et qui finit à minuit, le lendemain étant un dimanche.

Le Prince entendit le service divin le lendemain à la cathédrale anglicane, et là comme dans les autres villes épiscopales, il fut reçu à la porte de l'Eglise par l'évêque, le clergé et les magistrats, et conduit processionnellement au banc qu'il devait occu-

per. Le sermon fut prêché par l'évêque, qui prit pour texte le premier verset du Ps. 72.

Une grande foule était rassemblée au dehors, et, au sortir du Prince, elle fit entendre de vigoureux hurrahs.

Le lundi S. A. R. et sa suite partirent, par le Chemin de fer du Nord, pour Collingwood, sur la baie Georgienne, dans le lac Huron.

Il y a cinq ans, le village de Collingwood n'existait point, et les rives du lac Huron étaient, en cet endroit, aussi inculées et aussi sauvages que lorsque les premiers missionnaires y vinrent évangéliser la grande tribu dont il porte le nom. Un chemin de fer, qui coupe l'entrée de la grande péninsule formée par les trois lacs, Huron, Krié et Ontario, a donné à cette endroit une importance qui va toujours croissant, en le liant avec Toronto. On y construit déjà des navires pour la navigation du lac; et deux lignes de bateaux à vapeur le mettent en communication. L'une avec Chicago, au fond du lac Michigan, et l'autre avec les îles Manitoulines, les mines de Bruce, le Sault Ste. Marie et le lac Supérieur. La population excède déjà 2000 habitants. La distance de Toronto est de 96 milles.

Sur toute la route les populations se pressaient aux gares du chemin de fer, ornées derapeaux et de verdure; à Newmarket, Aurora, Bradford et Barrie, le Prince fut harangé par les autorités. Le convoi arriva à Collingwood à une heure de l'après-midi. Après avoir reçu quelques adresses et fait une excursion dans la baie, sur le steamer *Rescue*, le Prince repartit pour Toronto, où il arriva à six heures et demie.

Le mardi, le Prince assista aux régates du Yacht Club, à l'inauguration du Parc de la Reine, où il posa la première pierre d'un piédestal destiné à recevoir une statue de Sa Majesté, à l'inauguration des jardins botaniques de la Société d'Horticulture, où il planta de sa main un jeune érable, et à une revue des milices; ce qui ne l'empêcha point de visiter aussi l'Université de Toronto, le Collège du Haut-Canada, le Département de l'Instruction Publique, l'Ecole Normale du Haut-Canada et le collège presbytérien appelé Knox College; après une journée aussi bien remplie, il ouvrit le soir, en dansant avec Mde Wilson, femme du Maire, un bal donné en son honneur au Palais de Cristal.

Les édifices occupés par l'Université et par le Département de l'Instruction Publique feraient honneur aux pays les plus avancés de l'Europe.

L'Université forme un vaste carré ouvert à une de ses extrémités. La principale façade a environ 300 pieds de longueur; au centre se trouve une énorme tour de 120 pieds de hauteur; l'aile qui est à l'est a 260 pieds de longueur; celle qui est à l'ouest a environ 200 pieds. La grande salle des séances publiques a 90 pieds de longueur sur 35 de hauteur.

Cette construction est en brique blanche et en pierre blanche de l'Ohio; les ornements sont en pierre de Caën, qui est de la même couleur; la toiture en ardoise violette, est surmontée de riches ouvrages en serrurerie. La bibliothèque de l'Université contient environ 13,000 volumes; le musée possède diverses collections; celle d'ornithologie a 1000 sujets, presque tous du Canada; celle de botanique contient 6000 plantes, et celle de minéralogie, à peu près le même nombre d'échantillons.

L'histoire de l'Université de Toronto, autrefois King's College, occupe un large espace dans la politique du Haut-Canada, cette institution a toujours été et est même encore aujourd'hui, un sujet de dispute entre les divers partis et sectes de la population (1).

L'Ecole Normale et le Département de l'Instruction Publique occupent un élégant édifice, devant lequel s'étend un superbe jardin botanique. La façade a 184 pieds de front sur 85 de profondeur. L'édifice est d'ordre dorique et couronné par un dôme, dont le sommet se trouve à 95 pieds de terre.

Une école de grammaire-modèle, une école élémentaire-modèle, un gymnase, une école de dessin, un vaste musée d'objets destinés à l'éducation, un dépôt de cartes, de livres et d'instruments pour les écoles et pour les bibliothèques de paroisse, un musée d'histoire naturelle, une galerie de peintures et de statues, et une bibliothèque départementale complètent cet établissement, le plus vaste de ce genre et le plus richement installé qu'il y ait en Amérique.

Le Prince, dans sa visite, reçut une adresse du Conseil de l'Instruction Publique et félicita le Dr. Ryerson et les membres de ce corps sur les développements vraiment étonnants qu'a pris l'éducation populaire dans cette section de la province.

Le mercredi, 12 septembre, S. A. R. quitta Toronto, se dirigeant par le Chemin de Fer Grand-Tronc vers London.

(1) Nous devons corriger deux erreurs dans notre précédent Héraison. Ce n'est pas Mgr. Gaulin, mais Mgr. McDonell, qui a été le premier évêque de Kingston. L'île, ou plutôt l'île, sur lequel se trouve une tour, dans le port de Kingston, ne s'appelle point l'île aux Serpents. Nous avons été induits en erreur sur ce dernier point par un livre que nous avons souvent consulté avec avantage.

(1) Voyez, pour le détail de ces luttes, les articles de notre Histoire des Colleges du Canada, dans le *Lower Canada Journal of Education*, Vol. 3, Nos. 11 et 12, et Vol. 4, Nos. 1, 2, 3, 6 et 7.

C'est au général Simcoe que la capitale véritable du Haut-Canada doit son existence. Cet homme remarquable, qui a été pour bien dire le fondateur de la civilisation du Haut-Canada, fut nommé lieutenant-gouverneur de cette province en 1792. Avec le coup-d'œil et la sagacité qui le distinguaient, il désigna le site occupé actuellement par Toronto comme étant, par sa position dans une baie et par la largeur du lac en cet endroit, plus à l'abri d'un coup de main que Kingston et les autres postes déjà établis. De graves objections furent faites à ce projet, et ce ne fut qu'après bien des difficultés que l'on se décida à y fonder une ville, que l'on nomma York.

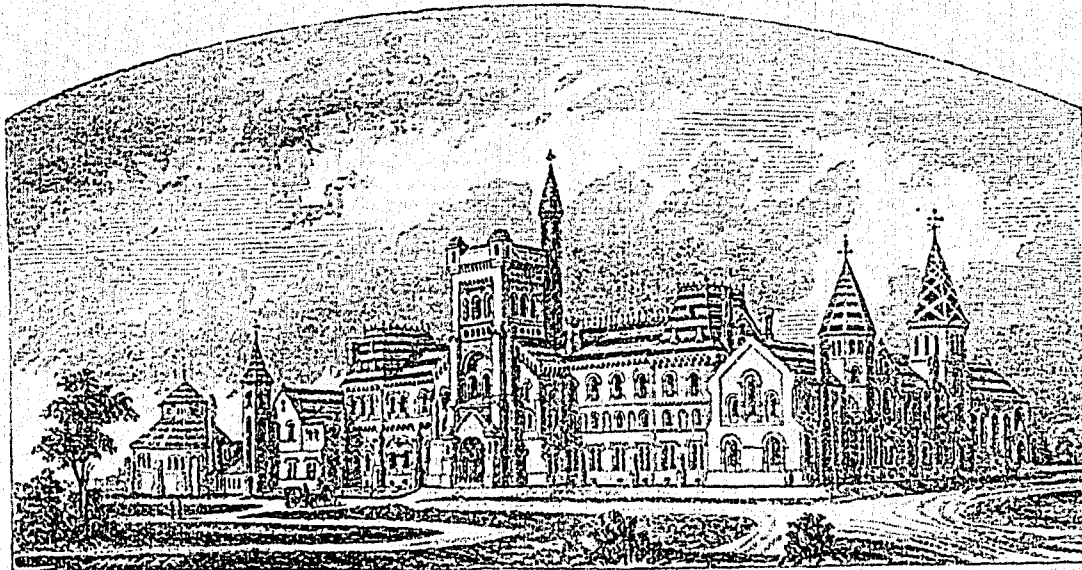
Joseph Bouchette, notre grand géographe, fut chargé, en 1793, de lever le plan du port de York : et voici comment il décrit l'état de ces lieux :

« Je me rappelle, dit-il, l'aspect sauvage de cet endroit lorsque j'entraî, pour la première fois, dans ce beau bassin, qui fut ainsi le théâtre de mes premières opérations hydrographiques. Des noirs forêts, sans aucun sentier, bordaient le rivage, et leurs arbres se miraient dans le lac, où leurs ombres renversées formaient comme une seconde forêt. Le sauvage nomade avait construit son habitation éphémère sous leur feuillage épais — c'était deux familles de Mississagas ; et la baie et les marécages qui l'avoisinaient servaient de retraite au gibier, qui y était même assez abondant pour nous incommoder pendant la nuit. Le printemps suivant le lieutenant-gouverneur se rendit au site de la nouvelle

capitale, escorté par un détachement des "Queen's Rangers," et commença de suite l'exécution d'un projet qu'il nourrissait depuis si longtemps. Son Excellence passa tout l'été et tout l'hiver sous une tente, ou plutôt dans une sorte de maison en toile qu'il avait fait faire exprès ; et si frêle que fut cette habitation, il sut la rendre très confortable ; l'hospitalité et l'urbanité de son vénérable et aimable propriétaire la rendirent bientôt aussi remarquable par le plaisir qu'on y trouvait que par l'étrangeté de sa construction " (1).

En 1797, la législature, qui s'assemblait à Newark, aujourd'hui Niagara, fut convoquée à York. En 1834, le nom de la capitale, dont on avait fait "Little York" pour la distinguer de son homonyme européen, et auquel on ajoutait assez irrévérencieusement les épithètes de *muddy* et de *dirty*, par suite du mauvais état de ses rues, fut changé en celui de Toronto, ancien nom sauvage, qui, selon les uns, veut dire l'endroit où il y a des arbres, près de l'eau, et selon d'autres, la place du conseil. En 1820, Toronto avait 250 maisons et 1500 habitants ; en 1834, elle avait 10,000 habitants ; en 1851, elle en comptait 30,000, et elle en a aujourd'hui environ 44,000.

La ville est bien bâtie, presque exclusivement en briques, plusieurs rangées de maisons ont des balcons en fer qui font un assez bel effet ; mais les rues larges, les grands espaces vacants et le peu de solidité apparente des constructions, lui donnent une physionomie tout américaine. *King Street*, qui est la rue du com-



merce de détail, a de belles boutiques et est ordinairement parcourue par de riches équipages. Le parc et les ornemens de l'Université sont couverts d'une charmante pelouse et ombragés par des arbres et des arbustes qui forment la végétation la plus luxuriante ; c'est la plus belle promenade de la ville.

Il y a sept églises anglicanes, quatre églises catholiques, six églises presbytériennes, vingt et une églises et chapelles appartenant à diverses autres sectes, et une synagogue. La cathédrale anglicane et la cathédrale catholique sont de beaux édifices gothiques en brique blanche ; l'intérieur de cette dernière église a été peint dans un goût tout nouveau en Amérique, mais très ancien en Europe. Le palais de cristal et l'asile des aliénés sont de vastes constructions, situées à l'ouest de la ville. L'Hôtel de Ville (St. Lawrence Hall), et le Palais de Justice (Osgood Hall) sont du petit nombre des édifices bâtis en pierre. Outre l'Université et l'École Normale, il y a encore Trinity College, fondé par l'évêque anglican lors de la modification apportée à la charte de King's College ; Upper Canada College, sorte de succursale de l'Université de Toronto ; le College St. Michel, confié à des prêtres de l'Ordre de St. Basile, six grandes écoles communes sous le contrôle du Département de l'Instruction Publique, installées dans de très belles maisons et fréquentées par environ 5000 élèves, un bon nombre d'écoles catholiques dirigées par les Frères des

Ecoles Chrétiennes et par les Sœurs de St. Joseph, et beaucoup d'académies et d'écoles indépendantes.

Toronto a été, jusqu'à tout récemment, le seul siège épiscopal anglican du Haut-Canada. Il fut créé en 1839 seulement, et l'évêque actuel, le Très Rév. John Strachan, en est le premier titulaire. Né dans la ville d'Aberdeen, en 1778, cet homme distingué vint en Canada en 1799 (2).

Il a été, avec le gouverneur Simcoe et le juge en chef Robinson, un des fondateurs de la société haut-canadienne, et il peut, avec ce dernier, contempler le prodigieux développement qu'elle a pris, quoiqu'en bien des points dans une direction tout à fait opposée aux

(1) Joseph Bouchette est certainement un des hommes de science les plus actifs et les plus entreprenants que l'Amérique ait produits. La publication de ses cartes et de ses deux grands ouvrages, surtout à l'époque où elle a été faite, peut être considérée dans son genre comme un effort vraiment héroïque. Deux de ses fils, dont l'un lui a succédé dans la charge d'Arpenteur Général, et dont l'autre est Commissaire des Douanes ont présenté à S. A. R. un exemplaire des ouvrages de leur père.

(2) On peut se faire une idée du changement qui s'est opéré dans nos moyens de communication lorsqu'on saura que, parti d'Angleterre dans le mois d'août, et ne faisant cependant point une tournée princière, il ne put arriver à Toronto que le dernier jour de décembre.

idées et aux principes qu'ils chérissaient. Leur vie toute entière a été une vie de luttés et de combats.

Quoiqu'établi encore plus récemment, le diocèse catholique de Toronto en est déjà à son troisième titulaire. Mgr. Power, homme d'un grand mérite et universellement aimé, en fut le premier évêque. Mgr. de Charbonnel, de la famille des Comtes de Charbonnel, en France, lui succéda. Il eut aussi lui de grandes luttes à soutenir et de grandes difficultés dans les finances de son diocèse; il a achevé de construire et d'orner sa cathédrale tout en soldant les dettes dont elle était obérée en grande partie avec son propre patrimoine; il a établi les couvents, les collèges et les écoles dont nous avons parlé. L'évêque actuel est Mgr. Lynch, tout récemment nommé.

Près de Toronto est la résidence de Spadina, où est mort M. Baldwin, homme dont la mémoire sera toujours vénérée dans les deux sections du Canada.

Toronto n'a pas moins de dix-neuf journaux et périodiques; plusieurs sont destinés à la défense des intérêts religieux des différentes croyances; sur ce nombre les catholiques ont le *Freeman Journal* et le *Mirror*.

Parmi ses institutions littéraires et scientifiques, on distingue le *Canadian Institute*, qui publie une excellente revue sous le nom de *Canadian Journal of Science*.

La prospérité matérielle de Toronto consiste principalement dans son commerce avec l'intérieur; les chemins de fer qui la relient avec divers points de l'Amérique lui ont, pendant quelque temps, donné une impulsion, qui paraît s'être ralentie au profit de Montréal, depuis que le chemin de fer Grand-Tronc a mis cette dernière ville en communication directe avec l'Ouest. Il s'y trouve de nombreux moulins, des fonderies et d'autres usines.

L'étendue de pays que le Prince eut à parcourir en quittant cette ville est la partie la plus riche, la plus peuplée et la mieux cultivée de tout le Haut-Canada. A chaque village des foules de cultivateurs venus des environs attendaient son passage, et en même temps qu'ils témoignaient leur enthousiasme par des manifestations du genre de celles que nous avons si souvent décrites, ils donnaient, par leur tenue et leur mise, une excellente idée de la prospérité de cette partie du pays.

A Peterburg, un des centres où s'est groupée l'émigration allemande, une adresse fut présentée au Prince dans la langue de ses ancêtres, et il y répondit de suite en allemand et sans préparation.

Le cortège royal arriva à London un peu après quatre heures; les milices locales, artillerie, infanterie et cavalerie étaient sur pied, le Maire présenta l'adresse de rigueur, l'hymne national fut chanté par 2000 enfants des écoles, et les autorités, les sociétés nationales et les citoyens conduisirent le Prince, à travers les rues et les places publiques, ornées de drapeaux et de tentures, jusqu'à l'Hôtel-Tecumseh, qui avait été loué par le gouvernement. Le Prince parut au balcon et y fut salué par les acclamations de la multitude. Le duc de Newcastle et les membres du gouvernement canadien furent aussi en cet endroit l'objet d'une ovation, dirigée spécialement avec un goût parfait de la part des Haut-Canadiens, à l'adresse de M. Cartier et comme premier ministre et comme canadien d'origine française. Le soir il y eut illumination et feu d'artifice.

Le Londres canadien est situé sur les bords d'une rivière qu'on a aussi appelée la Tamise, à 114 milles de Toronto. En 1825, l'endroit où s'élève cette jolie ville, qui a donné à ses rues et à ses ponts les noms portés par les rues et les ponts de la grande métropole, était encore inculte et sauvage; il s'y trouve maintenant une population de plus d'onze mille habitants. Le principal édifice est l'église anglicane.

Le lendemain, 13 septembre, le Prince et sa suite se rendirent, toujours par le chemin de fer Grand-Tronc, à Sarnia, ville naissante près du lac Huron à l'endroit où il se décharge par la rivière et le lac Ste. Claire dans le lac Erié. Sarnia est la résidence de l'Hon. Malcolm Cameron, ancien ministre, qui y possède de grandes étendues de terre et qui est, pour bien dire, le fondateur de cette ville, appelée, par sa position, à un grand avenir. Elle est déjà, en effet, le terme extrême du Grand-Tronc et d'une branche du grand chemin de fer de l'Ouest (Great-Western railway). Etabli en 1833, Sarnia a déjà près de 2000 habitants. Le Prince arriva dans cet endroit à onze heures du matin, il y reçut l'adresse du conseil municipal de la petite ville et de celui du comté de Lambton. Il y reçut aussi une députation de sauvages (3) parés et tatoués de la plus brillante manière, et

qui comptait dans son sein des représentants de presque toutes les tribus qui habitent encore le Haut-Canada. L'orateur chargé de haranguer leur futur souverain était un homme d'une stature gigantesque et doué, ajoute-t-on, de manières les plus imposantes. Il s'exprima dans les termes suivants:

Grand Frère.—Le ciel est très beau. Le Grand Esprit a voulu que nous nous reconstruissions dans cet endroit. Mon cœur est réjoui de ce que la Reine a envoyé son fils aîné voir ses sujets Indiens. Je suis heureux de te voir ici aujourd'hui. J'espère que le ciel continuera à être serein pour donner du bonheur également aux blancs et aux Indiens. Grand Frère, quand tu étais un petit enfant, ta mère a dû te dire qu'il y avait en Canada des Indiens, et aujourd'hui que tu es venu en Canada toi-même, tu les vois. Je suis un des chefs Ojibbeways et je représente la tribu assemblée ici pour saluer leur Grand Frère. Tu vois les Indiens qui sont autour de moi; ils ont entendu dire qu'un jour à venir tu mettras sur ta tête la couronne britannique et que tu passeras sur le trône britannique. C'est leur bien grand désir que tu te souviennes toujours d'eux.

Le Prince leur répondit qu'il les remerciait de leur harangue, qu'il espérait que le ciel serait toujours serein, et qu'il n'oubliait jamais ses frères les peaux-rouges. Il leur donna ensuite à chacune une large médaille d'argent suspendue à un ruban. Une collation fut offerte au Prince dans la gare du chemin de fer, et le toast d'usage à S. A. R. fut porté par M. Blackwell, Vice-Président de la Compagnie du Grand-Tronc. Le Prince avait alors parcouru cette longue ligne de chemin de fer dans toute son étendue et pouvait, à bon droit, féliciter le pays sur l'exécution d'un aussi vaste projet. Après une excursion sur le lac dans le steamer *Michigan*, le cortège royal se remit en route pour London, où il y eut grande réception, et dans la soirée un bal offert par les citoyens, lequel fut ouvert par le Prince, qui dansa avec Mlle. Moffat, fille du Maire.

Le 14 septembre, à dix heures du matin, S. A. R. monta dans un char du grand chemin de fer de l'Ouest (Great Western), fabriqué expressément pour elle et orné des plus beaux bois d'ébénisterie du pays. Les roues de ce wagon étaient faites de manière à produire très peu de bruit, amélioration qui serait fort désirable et que tout voyageur a bien le droit d'envier au Prince de Galles, lorsqu'on songe au bruit étourdissant et monotone qui vous suit sur toute voie ferrée et rend la conversation presque impossible.

Après de courtes stations à Woodstock, à Paris et à Brantford, le Prince s'embarqua, au Fort Erié, dans le steamer *Clifton*, qui le conduisit à Chippewa, d'où il se rendit aux Chutes de Niagara, revenant ainsi sur ses pas dans une ligne en partie presque parallèle à celle qu'il avait suivie par le chemin de fer grand-tronc. Depuis si longtemps déjà qu'il avait touché le sol de l'Amérique, le jeune Prince avait dû se demander bien des fois quand il verrait cette grande merveille de la nature, objet d'une si vive curiosité pour tous les voyageurs.

Mais si dans son long itinéraire, ce grand spectacle avait été ajourné un peu trop longtemps, rien d'un autre côté n'avait été épargné pour le rendre aussi brillant et aussi saisissant qu'il était possible de l'imaginer. On va voir comment l'industrie de l'homme peut trouver le moyen d'ajouter encore quelque chose à un aussi grand tableau, ce qui au premier abord, semble tout à fait impossible.

« La première vue des chutes, dit le correspondant du *Times* de Londres, fut pour le Prince un spectacle qu'il n'avait jamais été donné à personne de contempler, et que personne ne verra peut-être jamais. On avait illuminé la cataracte! Au premier coup d'œil, une pareille chose paraissait aussi facile à faire que d'illuminer l'Océan atlantique lui-même, dans toute son étendue, et lorsque M. Blackwell émit cette idée, on le regarda comme un homme plein de bonne volonté; mais son projet passa, pour en dire le moins, pour tout ce qu'on pouvait imaginer de plus chimérique. M. Blackwell y persista cependant et il fit préparer ce qu'il fallait pour allumer deux cents énormes flammes du Bengale. Il en plaça une partie au-dessous des rochers, sur lesquels est bâti l'Hôtel-Clifton, en face de la chute américaine, une autre partie sous *Table-Rock* et jusque derrière la vaste nappe d'eau. A dix heures du soir, tous ces feux étaient allumés et l'effet produit était grandiose et magique au delà de tout ce qu'on pourrait jamais décrire. En un clin-d'œil, l'énorme masse d'eau devint incandescente, et l'on en dit que c'était de l'argent en fusion. Les lumières placées entre la chute et le rocher qu'elle recouvre, produisaient surtout un effet immense; la cataracte était devenue éblouissante comme une vaste feuille de cristal au soleil; comme une cascade de diamants, dont chaque joyau brillait, sautait, et étincelait,—comme une rivière de perles de phosphore, qui se détachaient pour aller illuminer chaque recoin du tableau. Les rapides au-dessous de la chute renvoyaient un pale et livide reflet

(3) Depuis ce temps on a commencé à publier, à Sarnia, un journal en langue Chippewaise, dont le titre *Petaubun*, veut dire le *Point-du-Jour*.

qui éclairait l'abîme aux formes fantastiques dans lequel ils se meuvent, et au-dessus duquel surplombaient les fragments des rochers qu'a laissés à cet endroit l'éroulement partiel du *Table-Rock*, semblables aux ruines de quelque tour antique. La fumée aussi s'élevait par masses brillantes comme des nuages de feu, et comme si le Niagara eût brûlé du sommet à la base. Mais toute cette grandeur et cette beauté n'étaient rien comparées à ce que l'on put voir lorsque les flammes du Bengale passèrent au rouge. On eut dit qu'un fleuve de feu coule de sang, — qu'un fleuve infernal, brûlant, hurlant, et bouillissant d'abîme en abîme, avait remplacé la froide, brillante et noble cataracte. Nul ne pouvait regarder sans éprouver une véritable et intime terreur l'immense tourbillon de feu rouge, sombre et taché de noir comme une poix incandescente et furieuse.

Vous n'osiez parler ni tenter, attiré comme vous l'étiez par le vertige que vous donnait le lit profond de la rivière, chaudière moussue où une écume de sang enflammé bouillonnait comme pour quelque affreux sacrifice."

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Reimpressions les plus récentes.

Montréal, janvier 1861.

RAYMOND; Devoirs envers le Pape, discours prononcé par M. Raymond, V. G. au Collège de St. Hyacinthe, le 1er janvier 1861; 40 p. in-8o. Plinguet.

Cet éloque et savant discours est précédé d'une lettre, adressée par le Souverain Pontife aux élèves du Collège de St. Hyacinthe, en réponse à une adresse de ces derniers.

RAPPORT de l'Association de la Propagation de la Foi pour le diocèse de Montréal pour l'année 1860; 164 p. in-12o. Plinguet.

Ces annales contiennent toujours, outre les renseignements qu'on peut s'attendre à y trouver, au point de vue exclusivement religieux, une suite de détails statistiques et ethnographiques de la plus grande importance. Nous y avons lu avec un intérêt que peut expliquer suffisamment ce qu'a dit M. Rameau dans ses excellentes lectures sur l'importance de la colonisation des rives de l'Ottawa, une lettre de Mgr. Guignés sur les missions des *chambers*. On y voit que le nombre de nos jeunes gens qui y travaillent s'élève quelquefois jusqu'à vingt-cinq mille, et que les missionnaires qui leur sont envoyés parcourent souvent jusqu'à cinq cents lieues de pays dans la plus rude saison de l'année. On lit, avec un égal intérêt, des lettres des Sœurs de Notre-Dame, où l'on trouve des détails historiques sur leur ancien établissement à Louisbourg; les lettres des Sœurs de Charité de la Rivière Rouge, qui racontent le terrible incendie par lequel les fruits matériels de quarante-trois ans de sacrifices ont été anéantis; les lettres des Sœurs de la Providence et des Sœurs de Ste. Anne, écrites de Vancouver, enfin celles des Religieuses des SS. Noms de Jésus et de Marie, adressées de Portland (Océan) à la maison-mère de leur ordre, à Longueuil.

La France envoie ses missionnaires et ses religieuses dans toutes les parties du monde; le Canada est la France de l'Amérique, et il n'est point de partie si éloignée de cet hémisphère où ne pénètrent également ses prêtres et ses religieuses, institutrices ou hospitalières.

Québec, janvier et février 1861.

LES SOURCES CANADIENNES, recueil de littérature nationale, publication mensuelle; livraisons 1ère et 2de. Brousseau, Frères, éditeurs; 36 p. in-8o. par livraison, abonnement par année, \$1.

Déjà à bien des reprises on a tenté l'établissement dans le Bas-Canada de recueils littéraires. Quelques-uns de ces périodiques, tels que la Bibliothèque Canadienne de M. Bibaud, père, l'Album Littéraire et Musical, publié par M. Lefebvre, et la "Literary Garland" publiée par M. Lovell, ont eu une certaine vitalité, et quoiqu'ils aient cessé de paraître, ils forment aujourd'hui, dans les bibliothèques de quelques rares amateurs et dans celles de nos institutions publiques qui ont la bonne idée d'avoir un *département canadien*, de riches et intéressantes collections. MM. Brousseau Frères ont saisi le moment où il ne se publie en Canada, ni en français ni en anglais, aucun recueil purement littéraire pour lancer celui-ci, qui, sur tous ses devanciers, aura l'avantage d'être exclusivement canadien. Ils se sont assurés de la collaboration de MM. Parent, Ferland, Garneau, Chauveau, Taché, Trudel, Fiset, Crémazie, Gérin-Lajoie, Lenoir, Bonrassa, Casgrain, Larue, Légaré et Fréchette. La rédaction remplit les lacunes possibles dans le travail de ces Messieurs par la reproduction des œuvres les plus distinguées de notre littérature nationale. Les deux premières livraisons contiennent une jolie pièce de vers de M. Fréchette, et le commencement d'une œuvre inédite de M. Taché, qui a pour titre: "Trois légendes de mon pays;" ou l'Évangile ignoré, l'Évangile prédit, l'Évangile accepté. Ce sont de touchantes histoires que l'auteur

tient de la bouche des sauvages *Malécites*, que quelques historiens se sont plus à décorer du nom biblique d'*Amalécites*.

L'histoire de "l'Islet au Massacre," nous dit M. Taché, la première par ordre de temps, nous montre, touchant à son paroxysme, l'état de fureur barbare dans lequel étaient plongés les aborigènes de l'Amérique du Nord avant l'arrivée des missionnaires. "Le Sagamo du Kaps-kouk" nous fait assister à cette lutte téméraire qui se fit dans la nature insoumise des sauvages, lorsque leur fut exposée la doctrine catholique, avec l'alternative de ses promesses magnifiques et de ses menaces terribles. "Le Géant des Méchins," c'est la dernière étreinte de l'erreur aux prises avec la conscience et le triomphe final de la Religion."

Le nouveau recueil a pour épigraphe cette phrase de Charles Nodier: "Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

L'exécution typographique de cette publication fait vraiment honneur à ses éditeurs.

Petite Revue Mensuelle.

Le rude hiver dont nous jouissons a une autre qualité qu'on ne lui avait point soupçonnée; il est interminable. Le printemps astronomique, qui doit commencer le vingt de ce mois va nous trouver avec une température aussi sibérienne que celle du mois de janvier, et des neiges accumulées pendant près de quatre mois de froids ininterrompus.

Aussi nos journaux sont-ils pleins d'histoires de bêtes fauves, surprises en des lieux insolites et presque au milieu de nos villes. Tantôt c'est une femme assez âgée qui, accompagnée de son fils, assume un ours à coups de bâton tout près de sa demeure; ailleurs c'est une affreuse boucherie de plus de cinquante originaux, surpris dans un même *rangé* par de trop heureux chasseurs. Enfin qu'on lise l'extrait suivant du *Canada* de Québec, et si l'histoire des renards qui rôdent dans la capitale, au moment de la convocation des chambres, ne couvre pas une fine allégorie du malicieux rédacteur de cette feuille, qu'on se demande si nous ne sommes pas revenus à l'âge d'or, alors que l'homme et les autres hôtes des bois vivaient ensemble dans la plus douce intimité?

"Oyez! Oyez! Trappeurs de la Baie-d'Hudson et du Nord-Ouest! Qu'aurez-vous à dire, si l'on vous prouve que l'on peut trapper la *martre*, dans le centre même de la cité? C'est pourtant bien le cas.

"Hier, un employé de la maison Howison et Cie, en face de la Bourse de Québec a capturé une fort jolie *martre du sud*, dans la cour de l'établissement, adjoignant un quai, qui a vue sur le St. Charles. Notre indisciplinée voyageuse, alléchée par une bribe de lard, s'était aventurée dans une *attrape à rats*. Elle n'a reçu aucune blessure; mais la captivité l'a rendue fort revêche. Le propriétaire, commis chez M. Howison et Cie, a eu l'obligeance de l'exhiber à plusieurs amateurs curieux de constater ce fait singulier. On croit qu'elle est descendue des bois en arrière de Beauport et qu'elle a traversé sur la glace du St. Charles. Rien d'autres hôtes des forêts, rôdent, dit-on, dans l'enceinte de Québec, à la recherche de pâture, pendant les heures silencieuses de la nuit. Un des anciens du Barreau de cette ville, grand marcheur à la raquette, nous dit avoir vu dernièrement sur les plaines un renard fort allégre, enjambant les clôtures quatre à quatre, et gagnant le Bois-Gomin. Ce monsieur a souvent vu ces rusés sires, pendant ses courses matinales halraut autour des tanneries, sur la rue St. Vallier. Le Bois-Gomin a fourmillé de lièvres cet hiver, au point qu'un jeune chasseur en a capturé au delà de vingt depuis l'automne à un mille de la cité. Pour peu que ces envahissements augmentent et avec des gendarmes moins actifs, il y a lieu de craindre que l'on ne voie bientôt à la tombée de la nuit, des ours et des caribous trotinant dans les rues de Stadacone, comme au temps de Jacques-Cartier."

Ces longs mois d'hiver aussi rudes à proportion cette année en Europe qu'en Amérique ont été aussi marqués par d'affreux tempêtes sur les côtes de l'Irlande et de l'Angleterre. Des naufrages et des sinistres parmi lesquels a failli se trouver enveloppé un de nos steamers transatlantique, l'*Australasian*, forcé de relâcher à Queenston, ont jeté le deuil ou l'alarme dans beaucoup de familles. Une des ailes du palais de cristal de Sydenham et les clochers de plusieurs églises ont été abattus par l'ouragan.

Partout sur le continent, l'hiver a été d'une rigueur extrême, et c'est même ce qu'écrivent d'Italie plusieurs Canadiens qui s'y trouvent actuellement.

Rome compte en effet maintenant dans ses murs toute une petite colonie canadienne, composée de Mgr. Horan, évêque de Kingston, de M. le Commandeur Wilson et de Mde Wilson, de M. et de Mde Masson, des abbés Leblond, Gauthier et Méthot, et de MM. Loranger et de Montigny. Ce dernier, ancien élève de l'Université Laval, s'est enrôlé parmi les zouaves de l'armée pontificale. C'est jusqu'ici, nous croyons, le seul Canadien qui en fasse partie. Mais si le Canada, vu son éloignement, n'a pas encore fourni beaucoup d'hommes pour la défense du saint siège, il se trouve au nombre des pays qui ont envoyé le plus d'argent à proportion de leurs richesses.

La question romaine vient de faire encore un pas par la convocation du parlement italien. Le discours du trône conserve quelque apparence de modération, mais continue à poser l'impénétrable problème de l'unité. Gnôte étant tombée après une longue et héroïque défense, le jeune roi de Naples s'étant réfugié à Rome comme nunguères le Pape à Gnète;

c'est maintenant à la ville des Césars et à la Reine de l'Adriatique qu'il doit s'adresser l'ambition de Victor Emmanuel.

Fidèle au système qu'il a adopté de préparer les esprits par des brochures plus ou moins officielles pour les mesures qu'il médite, l'Empereur a publié sous le nom de M. de la Guéronnière un véritable acte d'accusation contre la cour de Rome, dont la conclusion logique et implicite est l'abandon du pouvoir temporel du St. Père.

De nombreuses brochures ont répondu à celle des Tuileries, et parmi celle-ci se distinguent par le talent et l'énergie du style deux lettres à M. de la Guéronnière, l'une signée par l'évêque d'Orléans et l'autre par M. Poujoulat.

Ce dernier débute par faire observer l'excès d'honneur auquel le gouvernement impérial a élevé la brochure. C'est là, dit-il, que l'on cherche à lire la pensée qui nous gouverne, et ce n'était point la peine d'abaisser la presse aussi bas qu'on l'a fait pour lui donner ensuite autant d'importance. Il dénonce ensuite avec véhémence le rôle que joue M. de la Guéronnière.

"L'esprit se fatiguerait à rechercher toutes les variétés du mal dans le monde, mais sa forme la plus odieuse consiste à accuser les victimes. Le mal espère ainsi détourner les châtements; il frappe quand il devrait être frappé; il parle haut au lieu de cacher sa honte dans le silence; il amène les passants autour de son crime pour les rendre témoins de sa vertu; en remplissant le monde du bruit de son innocence, il pense étouffer la voix du véritable innocent; il envoie au service de sa justification impossible les passions qui lui ressemblent, et, cherchant des amis partout où la justice n'en a pas, il travaille à se composer un succès à l'aide de toutes les perversités répandues sur la terre. Tristes et inutiles efforts! Il y a dans les victimes une puissance qui tient aux lois divines elles-mêmes; cette puissance est plus forte que le mal, comme le ciel est plus fort que l'enfer."

"Enfin, les yeux des dernières lignes pour qui suit lire, c'est que nous resterons à Rome jusqu'au moment prochain où des troupes piémontaises monteront la garde au Vatican pour veiller à la sécurité du Pape, réduit à la souveraineté spirituelle.

"La brochure: *Le Pape et le Congrès* avait démembré les Etats Pontificaux: la nouvelle brochure est leur épitaphe.

"Elle aboutit implicitement aux deux premiers articles du premier décret de la Constituante romaine:

"Art. 1er.—La Papauté est déchue en fait et en droit du pouvoir temporel des Etats Romains.

"Art. 2.—Le Pape romain aura toutes les garanties nécessaires à son indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel."

"La pente des événements est terrible; on va plus loin qu'on n'aurait voulu; on fait beaucoup plus qu'on n'aurait voulu faire, et les pas vers l'inconnu mènent aux extrémités redoutables. Offenser les consciences est un malheur et un danger. S'il était possible que quelqu'un sur la terre pût se croire obligé de faire la guerre à la religion, il devrait douter de sa destinée. Montesquieu trouve admirable l'histoire de ce roi pasteur à qui le dieu de Thèbes apparut en songe; le dieu de Thèbes (je cite l'auteur de *l'Esprit des lois*) ordonna au roi pasteur "de faire mourir tous les prêtres d'Egypte. Il jugea que les dieux n'avaient plus pour agréable qu'il régnât, puisqu'ils lui ordonnaient des choses si contraires à leur volonté ordinaire; et il se retira en Ethiopie."

"La brochure dit "qu'il est aussi difficile de concevoir l'Italie sans le Pape, que le Pape sans l'Italie." Je lui répondrais que vouloir constituer l'Italie avec le Pape sujet (il serait sujet puisqu'il ne serait plus souverain), c'est s'exposer à avoir une Italie sans le Pape. Papauté et souveraineté sont deux idées ou plutôt deux faits inséparables que Rome a vus grandir par une force secrète; un Pontife et un César ne durent pas dans les mêmes murs; il faut l'exil de l'un ou l'éloignement de l'autre, à moins que le Pape ne devienne un patriarche Byzantin, et que sur le tombeau de la liberté humaine un bruit de chaînes ne soit tout le bruit d'ici-bas.

"Gens de l'heure présente, craignez d'être à charge à la patience divine!"

La lettre de Mgr. Dupanloup est peut-être ce qu'on a écrit jusqu'ici en France de plus succédant, de plus hardi et de plus vigoureux sur la question romaine. Quelques extraits en feront juger:

"Quelle est la situation?—Et je le demande d'abord:

"A qui, à quel homme de bonne foi paraîtra-t-on qu'il ait pu se faire en Italie quelque chose contre la volonté de la France? Ces Piémontais, qui n'étaient rien avant Magenta et Solferino, malgré tout le bruit qu'ils font de la nationalité italienne et de leur armée; ils ne sont évidemment rien que par le sang des Français. A qui sera-t-on croire qu'ils aient été un seul jour libres de désobéir à la France? Interrogez le bon sens des masses, consultez un de nos soldats, entrez dans la chaumière d'un paysan, posez à qui vous voudrez cette simple question: les malheurs du Pape seraient-ils possibles, si la France ne le voulait pas? Aucun homme raisonnable ne voudra l'avouer. On en est donc réduit à se dire que si l'épée de la France est forte, on contraire en politique est faible, qu'ayant droit à des égards, elle a souffert des dédains, et a laissé abuser d'outrages son auguste protégé.

Non, nul ne doute de la toute-puissance de la France et du Gouvernement de l'Empereur, mais c'est à condition que sa politique demeure au niveau de son épée.

"Vous accusez, Monsieur, la Cour de Rome d'une obstination invincible. Permettez, si le cardinal Antonelli vous semble un entêté, M. de Cavour ne l'est pas moins. Il y a deux entêtés en Italie, et non pas un. Rome refuse vos conseils, Turin ne les refuse pas moins. Vous lui avez conseillé de ne pas prendre les Romagnes, il les a prises; la Toscane, il l'a occupée; les Marches et l'Ombrie, il les a envahies; le Royaume de Naples, il le possède.

"Pour nous, j'en conviens, nous n'avons pas été entêtés. Nous avons protesté, puis cédé, puis protesté, puis faibli encore.

"Ainsi, à mesure que le pouvoir pontifical diminue, le rôle de la France a diminué; on protégeait tout le droit, puis une partie du droit, puis une moindre partie, puis enfin seulement la personne du Pape, et de degré en degré, notre garantie n'est plus qu'une garde, notre armée n'est plus qu'une escorte.

"A chacun de ces degrés, le Pape a résisté, mais l'Empereur a cédé. Chaque coup porté sur les droits de l'un portait sur les promesses de l'autre. Savez-vous ce qui rend plus saillant cet entêtement de Rome que vous vous plaisez à faire ressortir? C'est le contraste avec la condescendance de la France. L'un le pouvoir faible, ne cède jamais, l'autre, le pouvoir fort, cède toujours. A qui? Le demandez-vous? au Piémont, qui ne cède jamais; à l'Angleterre, qui ne cède jamais; à la Révolution, qui ne cède jamais."

Tandis que la France se prépare à évacuer Rome et par conséquent à constituer l'unité de l'Italie, la séparation chez nos voisins des Etats-Unis en reste toujours au même point, et le discours du Président Lincoln n'indique aucun remède bien efficace pour cette contagieuse maladie.

Le discours par lequel S. E. le Gouverneur-Général a ouvert la quatrième session du présent parlement, ne contient aucune allusion au projet d'une union fédérale, ni aux demandes d'aide que l'on croyait devoir être faites en faveur de la compagnie du grand-tronc. Il indiquait par sa teneur une courte session. On y constate, avec un légitime orgueil, l'état prospère de notre commerce. Pour la première fois en effet, nos exportations ont excédé nos importations et les unes et les autres ont atteint un chiffre très élevé. Le tableau suivant quoiqu'il ne soit pas absolument dans le cadre ordinaire de la *Petite Revue*, ne pourra que faire plaisir à nos lecteurs.

	1857	1858	1859	1860
Exportations	27,906,524	23,472,600	24,766,981	34,631,890
Importations	32,430,538	29,678,527	33,565,191	34,441,621
Droits de douane	3,925,051	3,381,359	4,437,846	4,758,465

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— A une assemblée des gouverneurs du collège McGill, tenue mercredi dernier, M. William Molson informa l'assemblée qu'il avait l'intention de faire construire immédiatement et à ses propres frais, l'aile ouest de la bâtisse du collège McGill. Cette aile était dans le plan original de la bâtisse du collège McGill, mais le manque de fonds en avait, jusqu'à présent, retardé l'érection. L'aile devra contenir la salle de convocation et la bibliothèque de l'Université. Le coût de l'érection est estimé à \$16,000. Ce don fait grand honneur à M. Molson, d'autant plus qu'il a déjà contribué largement, lui et ses deux frères, à l'érection de la bâtisse du collège McGill.—*Pays.*

— Les instituteurs du Haut-Canada ont formé une association provinciale, dont la première conférence a eu lieu à Toronto le 25 février dernier. M. T. J. Robertson, de Toronto, en a été élu président, et M. J. W. A. Graves, de Paris, secrétaire.

— M. Thérèse Lahaye, prêtre de l'ordre de St. Viateur, est mort subitement, ayant été frappé de paralysie à sa place au chœur dans l'église de l'Enfant Jésus, au village St. Jean-Baptiste, qu'il desservait. M. Lahaye est un des premiers membres de l'ordre enseignant des clercs de St. Viateur qui soient venus en Canada; il a été longtemps directeur du collège de Chambly et a toujours montré beaucoup d'activité et de zèle pour l'instruction publique. On lui doit plusieurs ouvrages élémentaires. Il était natif de France et âgé de 46 ans.

ERRATA.— Dans notre livraison de janvier, dans le tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure; les écoles-modèles dont les noms suivent:

St. Charles, Bellechasse; St. George, Cacouna; St. Jean, Port Joli; Pointe aux Trembles, Portneuf; Ste. Cécile, Beauharnais; Eboulements, école modèle protestante, faubourg Québec, Montréal; St. Pierre les Becquets, St. Laurent, Montmorency; Rawdon, St. Christophe, St. Gervais, Notre-Dame de la Victoire, Lévis; Rigaud, Sœurs de Charité, St. Vincent de Paul; école de la Visitation, faubourg Ste. Marie; ont été portées comme ayant reçu une subvention pour 1859; tandis qu'elles en ont reçu pour la première fois pour 1860 seulement.